Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured covers / Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged / Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing / Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- [x] Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- [ ] Only edition available / Seule édition disponible
- [x] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.

- [ ] Coloured pages / Pages de couleur
- [ ] Pages damaged / Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached / Pages détachées
- [x] Showthrough / Transparence
- [x] Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- [ ] Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- [ ] Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

- [x] Additional comments / Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Ce journal parait Semi-Hebdomadairement, le MARDI et le VENDREDI.

Mélanges Religieux,

Lettres, Avis, Correspondances, etc., a l'adresse du Redacteur.

POLITIQUES, COMMERCIAUX, LITTERAIRES ET DE NOUVELLES.

VOL. XV. MONTREAL, MARDI 14 OCTOBRE 1851. No. 5.

LETTRE

AU

RIGHT HONORABLE W. E. GLADSTONE,

MEMBRE DU PARLEMENT BRITANNIQUE.

(PAR JULES GONDON.)

(Suite et fin.)

Lord Aberdeen vous désavoue donc, et vos Lettres sont mensongères jusque dans leur titre ! Cette circonstance expliquera aux lecteurs impartiaux la différence de ton qui existe entre la première et la seconde de vos épitres. Dans l'une, vous dénoncez hardiment; vos accusations sont affirmatives ; dans l'autre, au contraire, vous ne maintenez plus que "la vérité *générale*" de vos assertions et même leur PROBABILITÉ GÉNÉRALE ! Les détails perdent toute importance à vos yeux, et, cherchant à obtenir le pardon de lord Aberdeen, vous lui tracez le tableau de l'atmosphère générale de l'Italie, en lui dénonçant la police autrichienne en Lombardie. Ce sont les arguments sur lesquels vous vous rejetez pour appuyer la *probabilité générale* de vos assertions !

Si je m'engage dans l'appréciation des probabilités générales, je ne vois pas qu'elles vous soient plus favorables que les faits particuliers. Pour quiconque connaît la situation du royaume de Naples, le caractère et les antécédents des hommes qui jouissent de la confiance de Ferdinand, l'improbabilité de vos allégations saute aux yeux les moins clairvoyants.

Les membres du gouvernement napolitain offrent des garanties sérieuses contre vos accusations. Les ministres du roi de Naples sont autant de preuves vivantes de vos calomnies.

Dites-moi lequel des membres du cabinet napolitain serait capable de prêter son concours au système infâme que vous dénoncez ?

C'est en vain que je fouille dans les antécédents du marquis Fortunato, du général d'Ischitella, du général Carracosa, du général Filangieri, de MM. d'Urso et Longobardi. Tous les membres de ce gouvernement, que vous représentez comme TYRANNIQUE, FÉROCE, IMMORAL et IMPIE, appartiennent à l'école politique dite libérale. Plusieurs sont Français par leur éducation et leurs sentiments.

Deux d'entre eux ont été blessés au service de la France, qui, en retour du sang versé pour sa gloire, a placé sur leur poitrine le signe de l'honneur. A qui donc espérez-vous persuader que des généraux élevés à la grande et noble école de l'Empire consentent jamais à échanger leur épée pour le glaive du bourreau ? Le président du conseil, le marquis Fortunato, est l'artisan de sa fortune ; il doit sa haute position à l'intelligence et au travail, qui l'ont tiré des derniers rangs de la société pour en faire le sujet le plus rapproché du trône. Il n'est pas un des ministres du roi de Naples qui ne préférât l'exil ou la mort au rôle ignoble de servir un tyran qui puiserait ses jouissances dans les larmes, la misère, la douleur et l'oppression de ses sujets ! Le gouvernement napolitain est aux mains de la bourgeoisie, élevée et anoblie par son mérite, que le Roi sait récompenser. Car, ne vous y trompez pas, Monsieur, si la direction des affaires publiques est confiée à des hommes sagement libéraux, le roi Ferdinand est, en fait d'idées qui courent le monde sous le nom de *progressives*, le plus avancé des Napolitains.

Depuis son avénement au trône, le roi des Deux-Siciles n'a pas cessé de déployer une activité des plus intelligentes. Vous savez, Monsieur, dans quelle triste situation se trouvait le royaume de Naples quand la couronne vint ceindre son front. Tout était à créer dans ses Etats. Or, après vingt années de règne, il vous serait difficile de préciser un seul des grands intérêts publics qui soit en souffrance. Ni la jeunesse, ni l'éclat de la cour, ni les séductions qui entourent un monarque, n'ont détourné Ferdinand de l'application qu'il n'a cessé d'apporter aux affaires publiques. Il est arrivé à reconstituer les diverses branches de l'administration, à introduire dans ses Etats la plupart des améliorations matérielles dont s'enorgueillissent la France et l'Angleterre, à rétablir l'ordre dans les finances, et à réorganiser une armée qui lui a prouvé son attachement dans la crise de 1848. Oui, les finances napolitaines sont les plus prospères des divers Etats de l'Europe, et un emprunt, fait il y a quelques mois, est coté à 91 75, quand la rente est à 91 60 en France, et au dessous de 80 pour le Piémont ! Pourrait-on offrir aux conservateurs un argument plus décisif ?

Dites-moi, Monsieur Gladstone, à quelle époque le royaume de Naples a joui d'une prospérité générale plus grande ? Cette situation est d'autant plus facile à constater que jamais les Etats napolitains n'ont été parcourus par un nombre d'étrangers plus considérable qu'en ce moment. Savez-vous que tandis que votre Irlande voyait, dans ces dix dernières années sa population, diminuer de près d'un quart, celle des Etats napolitains augmentait de plus d'un dixième ! Enfin, Monsieur, pensez-vous que la voix impartiale de l'histoire ne tiendra aucun compte à Ferdinand II d'avoir su résister au mouvement révolutionnaire qui a emporté le trône de Louis-Philippe, ébranlé celui de Frédéric, et qui a menacé un instant d'une dislocation complète le vieil empire d'Autriche ? La révolution qui triomphait en Italie et chassait le Pape de ses Etats, a rencontré à Naples une digue contre laquelle elle est venue se briser. Ferdinand, appuyé sur l'armée qu'il a formée, a été le premier Souverain de l'Europe qui ait fait reculer le torrent démagogique. C'est un titre à la haine des mazziniens ; mais comment cette conduite et ce succès ne seraient-ils pas un titre d'estime aux yeux des conservateurs d'Angleterre ? Il semble même que dans cette crise, qui décida du sort de la monarchie napolitaine, le dévouement de l'armée ait fait violence à son Roi, qui, entendant le bruit de la fusillade, n'éleva la voix que pour commander l'indulgence : "*Epargnez mes sujets égarés*, "s'écriait Ferdinand ; *faites des prisonniers ;* "*mais ne les tuez pas !*" Une fois la révolte vaincue, bien que les chefs du complot et de l'insurrection fussent connus, la justice mit une lenteur extrême à arrêter les coupables. En soupçonnez-vous la cause ? — C'est qu'il répugnait au Roi de voir mettre en jugement des hommes qui avaient pris part à ses conseils ou qui avaient eu l'honneur de faire partie de la Chambre des Députés. Si quelques-uns, en très petit nombre, ont été arrêtés, c'est qu'ils se sont crus assez puissants pour faire trembler la justice : Poerio est de ce nombre. Il a voulu comparaître devant la grande Cour afin de transformer sa sellette en tribune ; il a sacrifié sa liberté à la cause de la Révolution, qu'il a cru servir en subissant un jugement contradictoire. Mais quant au Roi, il ne formait d'autre vœu que de voir les chefs de la révolte se soustraire aux rigueurs des lois par la fuite.

Ferdinand, qui pousse souvent la bonté jusqu'à la faiblesse, est d'ailleurs animé de sentiments religieux qui offrent à ses sujets des garanties sérieuses contre l'arbitraire et les actes odieux que vous reprochez à son gouvernement. Il est des iniquités qui ne sauraient s'accomplir sous le sceptre d'un roi chrétien et vertueux : celles que vous flétrissez appartiennent toutes à cette catégorie.

Le travail auquel je me suis livré pour vous répondre, l'étude que j'ai dû faire de Ferdinand comme homme et comme souverain, m'ont convaincu de deux choses : la première, c'est qu'une fois les clameurs apaisées et les mauvaises passions calmées, le gouvernement napolitain aura à se féliciter du service que vous lui aurez rendu, en fixant sur ses actes l'attention de l'Europe ; la seconde, c'est que je disais vrai en proposant, au début de cette polémique, Ferdinand comme le modèle des souverains. Ces paroles répétées avec ironie par les mille échos de la presse révolutionnaire de l'Europe et dérisoirement stéréotypées dans leurs colonnes, n'étaient que justes, et elles resteront. Oui, je m'étais renfermé dans les limites de la vérité la plus rigoureuse, en appelant Ferdinand II LE PLUS DIGNE ET LE MEILLEUR DES ROIS !

JULES GONDON.

PROTESTANTS, RONGISTES ET JUIFS

A MAYENCE.

Et quelle marque a-t-il que n'ait tout homme qui voudra se dire prophète ?
L'état où l'on voit les juifs est encore une grande preuve de la religion.
PASCAL. (*Pensées.*)

On compte à Mayence 40,000 âmes environ, et sur cette population, vous avez tout au plus 5,000 protestants et 2,000 juifs ; ce qui fait qu'entre les principales villes de l'Allemagne, Mayence est une de celles où le catholicisme est le plus dominant et où, grâce aux saints et nombreux exemples donnés par le clergé de la ville et par son vénérable pasteur, Mgr Baron de Ketteler, la foi, la piété, ainsi que la pratique de toutes les vertus chrétiennes, produisent, au dedans comme au dehors de Mayence, les plus salutaires effets.

Le *protestantisme* et *l'israélisme* ne figurent et ne valent donc dans ce compte que comme éléments, et non comme forces vives, et ce qu'ils offrent de particulier, c'est qu'entre eux est intervenue vers ces derniers temps, sous forme de *trait-d'union*, une doctrine nouvelle, le *rongisme*, qui s'est donné l'ambitieuse mission de les rapprocher et de les concilier dans un fraternel syncrétisme.

Ronge a commencé par dire aux protestants :

" Vous, enfants de Luther, soyez les premiers à m'entendre ; je vous apporte une " parole nouvelle qui renferme toute la vérité. " Luther, ce grand réformateur du papisme, a " beaucoup fait, sans doute, si nous regardons " au temps où il a vécu et aux difficultés de " toute nature qu'il a dû surmonter pour parvenir à ses fins ; mais Luther n'a soulevé " qu'une partie du voile qui couvrait tant d'erreurs et de superstitions, et malgré les dissidences profondes qui séparent les deux doctrines, il a trop retenu de la formule romaine, " en laissant au sommet de son institution le " mystère de la Trinité, la virginité de Marie " et le dogme de la divinité du Christ.

" De sorte qu'étant si près de la vérité, Luther n'a pas pu ou n'a pas voulu la conquérir tout entière, et il est resté et il vous a " laissés par conséquent avec la plus grosse " partie des erreurs et des mensonges de l'Eglise romaine."

Puis, s'adressant aux enfants d'Israël, Ronge leur a dit :

" Vous qui fûtes, aux premiers temps de la " vie humaine, le véritable peuple de Dieu, " qui avez gardé pieusement, fidèlement, à " travers les siècles, et la mémoire du Seigneur et l'antique foi de vos pères, Abraham, Isaac et Jacob ; qui attendez encore " le Messie promis par vos prophètes à vos " espérances et à toutes vos longues épreuves, " écoutez, vous aussi, et croyez en ma parole : " Le *Christ* est déjà *venu sur la terre ;* il était " véritablement l'envoyé de Dieu, comme l'ont " été avant et après lui Moïse, Elie, Socrate, " Platon, Jean Huss, Jérôme de Prague, Jordan Bruno, Savonarola, Galilée et tant d'autres libres penseurs, martyrs et confesseurs " de la philosophie et de la liberté.

" Mais *Christ*, qui avait le nom de *Jésus*, " n'était qu'un simple mortel ; quoique le plus " doux, le plus sage et le plus saint des hommes, et accomplissant une mission providentielle et divine, il était venu de l'homme et " de la femme.

" Vos pères ne l'ont pas connu, parce que sa " naissance fut obscure et sa vie pauvre ; " parce qu'il annonçait des croyances et une " morale qui frappaient au cœur les idées, les " coutumes, la religion, les principes de votre " nation ; parce qu'il venait témérairement " troubler vos prêtres, les scribes et les pharisiens, dans la plaisible jouissance de tous les " biens que leur assurait la loi de Moïse : c'est " pourquoi ils ameutèrent le peuple contre lui, " ce même peuple pour lequel il était venu et " qu'il voulait affranchir, en l'appelant à une " vie meilleure et plus conforme à ses hautes " destinées, et Christ fut mis en croix sur le " Golgotha.

" Mais vous, enfants d'Israël, vous n'êtes " pas solidaires de la faute de vos pères ; vos " pères, d'ailleurs, ne sont pas déicides : *Christ* " *n'était point Fils de Dieu ; un Dieu ne se* " *laisse pas clouer sur une croix.*

" Quand la vérité parait sur la terre, les " hommes qui n'en aiment pas l'approche, à " à cause de leurs vices et de leurs passions, " la méconnaissent et la condamnent tantôt à " boire la ciguë avec Socrate, tantôt à mourir " sur la croix avec Jésus, d'autres fois à périr " sur un bûcher avec Jean Huss, Jérôme de " Prague et Savonarola.

" Il est temps que vous cessiez d'être les " parias des sociétés humaines, et qu'à cause " de votre fidélité aux traditions et à la foi de " vos pères, vous ne restiez plus pour les autres " peuples un objet de moquerie et d'insultes. " Le temps de l'expiation est passé, et vous " entrez dans une ère nouvelle.

" Moi, Ronge, libre penseur, réformateur et " nouveau Christ, procédant de Luther et le " complétant, je vous appelle tous à moi, afin " qu'entre vous, fils d'Israël et de Juda, les " enfants de Luther et mes propres disciples, " il soit fait une forte et sainte alliance que " nous opposerons au papisme et qui en triomphera, car le mensonge et la superstition ne " dureront pas toujours." Et beaucoup de luthériens et beaucoup d'israélites sont venus à *Ronge* ou à ceux qui se sont faits ou dits ses apôtres.

Mais qu'est-il advenu ? Le rongisme, qui s'appelle orgueilleusement *la nouvelle église catholique*, et qui n'est, après tout, qu'une désolante négation, sous prétexte de vouloir réformer dans la réformation de Luther ce que le rationalisme ne peut comprendre ni absoudre, et dans *les institutions hébraïques* ce que l'histoire, l'expérience des temps et les progrès de la philosophie sociale rendent à tout jamais absurde, impossible et inespérable, trompe de cette manière protestants et israélites, et finit par dissoudre et décomposer les croyances de ceux qui sont venus stupidement ou sympathiquement à lui.

M. Emile de Fenouillet s'exprime de la manière suivante sur la propagande du prêtre Ronge, qui du rôle d'apostat est descendu à celui de conspirateur politique :

"Avant mon arrivée en Allemagne, je regardais déjà l'avénement de Ronge comme un symptôme heureux pour le catholicisme, et depuis que je vois de plus près les choses, j'avoue que les faits me paraissent plus providentiels et plus favorables encore ; car le rationalisme de Ronge a porté des fruits, et malgré l'éloignement actuel du nouveau Luther, il y a des disciples qui ont recueilli sa parole et qui la prêchent hardiment dans toute l'Allemagne du Rhin, et notamment à Manheim, à Mayence, à Heidelberg et à Francfort.

" On m'avait dit qu'un célèbre rongiste, M. le docteur Héribert Rau, devait venir, le 24 août dernier, prêcher à Mayence la doctrine nouvelle, et j'ai voulu le voir et l'entendre.

"M. Héribert Rau est un Allemand de bonnes manières, parlant facilement et élégamment sa langue ; l'assistance était nombreuse et le lieu de la réunion avait été admirablement choisi.

"A ce propos, je dois dire que le grand-duc de Hesse-Darmstadt ou soit l'administration municipale de Mayence qui procède en son nom, se montrent d'une exquise débonnaireté pour la nouvelle doctrine, *car les rongistes*, autrement les nouveaux catholiques, comme ils s'appellent, disposaient ce jour-là, *dans le palais électoral*, de la magnifique salle de l'Académie qui porte à son plafond une belle peinture du fameux peintre Zick de Coblentz, représentant la déesse Junon dans l'Olympe.

" Pour rendre la cérémonie plus imposante, on avait fait quelques apprêts qui avaient au moins le mérite de l'originalité. C'était d'abord pour avant-scène un grand pupitre couvert d'une riche tenture rouge, puis vous apercevriez au premier plan, sur une espèce de théâtre élevé tout exprès, une grande statue en terre cuite, gris-clair de couleur, figurant Jesus-Christ portant sus ses épaules la brebis retrouvée, qu'il embrasse avec amour de la main droite, en tenant de la main gauche la houlette du bon pasteur.

"Cette grande statue, recevant en plein soleil, je n'ai pu m'expliquer pourquoi, la lumière de quatre grands candélabres, était entourée pareillement de quatre énormes vases où fleurissaient poétiquement des grenadiers.

" Et puis, comme au dernier plan, se dressait par derrière la chaire du docteur rongiste, laquelle était encore dominée par la grande et vénérable image de Charles-Frédéric, archevêque de Mayence, condamnée, de cette manière par le grand-duc de Hesse-Darmstadt, à entendre tout ce qu'il allait plaire à l'illustre docteur de dire en faveur des libres penseurs de l'Allemagne et contre la dignité de Jésus-Christ.

" L'auditoire était serré, compact et bizarrement composé.

"D'abord, beaucoup de protestants, beaucoup de juifs, force vieilles femmes et jeunes enfants, et puis quelques curieux, qui venaient là, non dans l'espérance d'entendre la bonne nouvelle, mais afin de voir comment, dans cette vieille Allemagne, il se pouvait trouver tant d'oreilles complaisantes pour cette nouvelle fantaisie religieuse.

" O Allemagne ! Allemagne ! pourquoi vous laissez-vous aller ainsi à tous ces faux prophètes qui vous trompent en vous détournant de la véritable pensée de Dieu ? Vous avez eu déjà de terribles leçons, et que savez-vous s'il

☞ Voir à la 4me Page

FEUILLETON.

LE MONTAGNARD

OU LES

DEUX REPUBLIQUES.

1793—1848.

(Seconde partie—1848.)

La France n'a pas accepté la République, elle l'a subie.
C. D. V.

PROLOGUE.

(Suite.)

Puis, Henri sortit de la chambre de sa sœur, et alla rejoindre le Comte De Chavanne.....

Nous n'entrerons pas dans les détails de ce qui se passa encore entre Henri De Savernay et sa sœur ; lutte désespérée d'un cœur contre la cuirasse d'airain de ce sceptre qu'on appelle la société. N'est-ce pas toujours le même combat inégal contre la logique inflexible de la froide raison ?

Le marquis De Savernay avait été élevé à cette école inexorable de l'aristocratie d'alors, hautaine et intraitable dans son orgueil, dans ses traditions, dans ses privilèges, mais qui payait en toute occasion du plus pur de son sang cet orgueil et cette inexorabilité.

Jeanne De Savernay de son côté, était une de ces natures frêles et tremblantes qui s'épuisent dans les larmes, s'enveloppent dans leurs propres douleurs, jusqu'au jour où elles deviennent énergiques et résolues par excès d'épuisement et de souffrance ; alors, comme cette force leur vient du cœur, foyer intarissable, elles ne s'arrêtent plus en chemin.

Aussi, un soir, Jeanne s'était enfermée dans sa chambre, plus pâle, plus abattue que de coutume ; parfois cette pâleur faisait tout-à-coup place à une rougeur fébrile qui colorait les pommettes de ses joues. Son silence était agité, sa méditation inquiète ; des mots sans suite expiraient sur ses lèvres, semblables à des soupirs à moitié étouffés, et des sanglots sans larmes suffoquaient par instants sa poitrine.

Oh ! que le silence parfois contient de mystérieuses et poignantes douleurs ! Combien elle déchire les fibres les plus palpitantes du cœur, cette voix intime qui parle tout bas en nous ?....

Minuit venait de sonner lentement à la grande horloge de la tourelle ; le douzième coup s'était traîné comme un gémissement plaintif à travers le silence de la nuit.

Jeanne, muette, immobile, écouta longtemps encore après que le bruit eût cessé. On eût dit qu'elle interrogeait la fièvre de son inquiétude ; le moindre bruit la faisait tressaillir comme un enfant égaré au fond d'une forêt.

Petit-Pierre ne peut tarder à venir..... murmura-t-elle bien bas. Oh ! j'ai peur !.... j'ai peur !... mon Dieu ! si ce que je fais est mal, ardonnez-moi !....

Elle se tut, car il lui sembla entendre des pas dans le corridor qui précédait ses appartements ; et, retenant son souffle, elle marcha sur la pointe des pieds jusqu'à sa chambre, contre laquelle elle resta appuyée quelques secondes, l'oreille collée contre la serrure :

Si... mon frère... avait quelque soupçon ?... s'il... était... éveillé ?...

Elle posa à la fois ses deux mains sur son cœur, car les battements en étaient si pressés qu'ils l'empêchaient d'écouter attentivement.

Il se passa peut-être deux ou trois minutes ; mais quand on tremble et que l'on attend, les minutes sont des heures interminables.

Enfin elle entendit au dehors quelque chose comme le grattement d'un ongle contre le bois extérieur de la porte.

C'est lui, fit Jeanne bien bas, en se relevant. Et elle ouvrit la porte.

Me voici, mademoiselle, dit Petit-Pierre en entrant à moitié.

Mlle. De Savernay fut prise d'un tremblement subit, et elle serait infailliblement tombée, si elle ne s'était retenue à un meuble.

Tout le monde dort, mademoiselle, reprit Petit-Pierre, et personne ne m'a entendu ; soyez sans inquiétude.

Jeanne se releva, passa sa main sur ses yeux ; puis, s'approchant du crucifix qui était pendu près de son lit, elle baisa pieusement les pieds du Christ.

Allons, dit-elle, du courage..... partons..... Tiens, Petit-Pierre, prends cette cassette..... Oh ! mon père !.... oh ! mon père !.... murmura-t-elle une dernière fois en levant vers le ciel ses yeux dans lesquels coulaient de grosses larmes.

Vous pouvez éteindre la lumière, mademoiselle, j'ai ma lanterne.

Le brave jeune homme (car l'enfant du couvent d'Orange était devenu presque homme) ajouta de cette voix pleine de dévouement qui fait tant de bien à entendre quand on souffre :

Ma bonne maîtresse, ne tremblez donc pas ainsi ; il y a une chose sûre ; c'est que ce que vous faites est bien, puisque vous le faites.

Jeanne l'eut embrassé, tant elle était reconnaissante de ce qu'il venait de dire.

Merci Petit-Pierre, répondit-elle avec attendrissement, Dieu t'entende !...

Et tous deux se mirent à marcher d'un pas étouffé le long du corridor. Ils descendirent ensuite par un petit escalier.

Bientôt ils eurent atteint la grille extérieure du château ; personne n'avait pu ni les voir ni les entendre.

La nuit était froide, mais calme et belle ; à peine si un vent léger agitait le feuillage des arbres, et l'on entendait au loin se répondre comme des échos vivants les cris plaintifs des oiseaux de nuit. . . . . .

. . . . . .

Trois ans s'étaient écoulés depuis les scènes que nous avons retracées.

Un jour, l'on annonça au marquis De Savernay qu'une personne désirait lui parler pour affaire secrète et particulière :

—Le nom de cette personne ? demanda Henri.

—Son nom, a-t-elle dit, est complètement inconnu à Monsieur le marquis, répondit le domestique.

—Pour une affaire secrète, répéta le marquis après un instant d'hésitation ; et son nom, dites-vous, m'est complètement.... inconnu. N'importe, faites entrer.

Lorsque cet homme eut été introduit, il salua Henri De Savernay sans affectation, et resta debout immobile et silencieux jusqu'à ce que celui-ci eut fait signe au valet de se retirer. Alors, parcourant d'un regard rapide la pièce dans laquelle il se trouvait, il s'assura que tous deux étaient seuls.

Monsieur le marquis De Savernay, dit-il ensuite d'une voix grave, je viens prononcer devant vous un nom qui, bien longtemps, vous a été cher, et qui est resté, j'en suis certain, gravé dans votre cœur.

—Lequel ? Monsieur.

—Celui de Jeanne De Savernay.

Une expression subite de colère comprima les traits du marquis, et une rougeur excessive colora son front :

—C'est un nom, répondit-il, d'une voix dure et hautaine, que je défends à qui que ce soit de prononcer devant moi.

L'inconnu voulut parler ; mais le marquis continua avec un accent d'indignation qui faisait trembler sa voix :

C'est le nom d'une femme qui a apporté ici

MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI, 14 OCTOBRE 1851.

PREMIÈRE PAGE :—Lettre au RIGHT HON. W. E. GLADSTONE, Membre du Parlement Britannique, par JULES GONDON, (Suite et fin.) —Protestants, Rongistes et Juifs à Mayence (Allemagne).

FEUILLETON :—LE MONTAGNARD OU LES DEUX RÉPUBLIQTES :—1793—1848.—Seconde partie, 1848.—(Suite.)

Le ton de jactance et de jubilation apparente des journaux anglais de la métropole, par suite de l'éclatante défection du duc de Norfolk, est impuissant à dissimuler un autre fait moins consolant pour eux que l'apostasie de ce personnage : nous voulons dire les conversions nombreuses attestant chaque jour le progrès du catholicisme au cœur du royaume-uni. Pas un arrivage d'outre-mer ne manque d'ajouter un contingent nouveau à la liste des conversions précédemment annoncées. Voilà pour l'Angleterre. Sur le continent européen, nous voyons le même fait se reproduire, et, dans l'Allemagne elle-même, aujourd'hui si diversement travaillée par l'hérésie sous plusieurs formes, le catholicisme compte aussi des adeptes à côté de ses adhérents fidèles, toujours nombreux.

En France, le sentiment religieux existe à ce degré dans les provinces, qu'il oppose aux tentatives socialistes une barrière qu'il ne leur sera point aisé de franchir, en attendant que les excès qu'elles ont pour but et pour mobile soient écartés, comme cela devient maintenant possible, par le sentiment d'un péril commun chez un très grand nombre. Les extraits que nous donnerons de nos échanges d'Europe confirmeront la vérité de cet aperçu trop général de la situation religieuse dans les principales contrées de l'ancien monde.

CHRONIQUE RELIGIEUSE.

AMERIQUE.

CANADA.

On lit dans le *Journal de Québec* :

" Le bruit court que le révérend Messire NELLIGAN curé de Saint Sylvestre, doit succéder à feu Messire McMahon, comme pasteur de l'église de Saint-Patrice."

Changements Ecclesiastiques.—Diocese de Quebec.

CURÉS.

M. Jos. Auclair,	à la cure de Québec,
" Ls. Proulx,	à Ste.-Marie de Beauce,
" N. Guertin,	à Saint-Casimir,
" F.-H. Belle-Isle,	à Sainte-Marguerite,
" J.-B. Perras,	à Saint-Raphaël,
" G. Lemoine,	aux Ecureuils,
" P. Sax,	à Laval,
" T. DeGaspé,	à Saint-Eloi,
" T. Larouche,	à la Petite-Rivière,
" N. Godbout,	à Lambton,
" J. Paradis,	à Kingsey,
" H. Suzor,	à Saint-Christophe,
" F.-X. Bégin,	au Lac Aylmer,
" Ep. Lapointe,	à Paspédiac,
" C. Sasseville,	à Douglastown,
" E. Martineau,	à la Grande-Rivière.

VICAIRES.

M. O. Brunet,	à N.-D. de Québec,
" J.-B. Z. Bolduc,	à St.-Roch de Québec,
" J. Prince,	à St.-Jean de Québec,
" N. Campbell,	à Saint-Henri,
" A. Ladrière,	à la Pointe-Lévi,
" L. Otisse,	à la Baie Saint-Paul,
" F. Oliva,	à l'Islet,
" C. Roy,	à Saint-Thomas,
" N. Noiseux,	aux Trois-Rivières,
" O. Belcourt,	à Yamachiche.

CALIFORNIE.

Une correspondance de Californie, publiée par le *Freeman's Journal*, de New-York, donne des détails sur les espérances de la religion en ce pays. Dans le dernier Concile de Baltimore, Mgr Allemany visiteur de l'ordre de Saint-Dominique aux Etats-Unis, a été proposé au Saint-Siége comme Evêque de Monterey. Le prélat est depuis moins d'un an rendu à son poste, et il a déjà établi dans sa ville épiscopale un couvent de religieuses Dominicaines. Une école de jeunes filles, ouverte par ces Sœurs, avait cinquante élèves quelques semaines après son ouverture, et le couvent compte déjà douze postulantes ; ce qui est d'autant plus encourageant que les femmes, on le sait, sont plus rares en Californie.

Le vapeur du 1er juillet a amené à San-Francisco six religieuses accompagnées par le R. O'Connell. Quatre d'entre elles se rendent à Monterey et deux en Orégon. M. O'Connell vient pour présider le séminaire diocésain à San-Inez, près Santa-Barbara. Ce séminaire a été fondé il y a quelques années sous le gouvernement mexicain, et il possède de vastes terrains dans cette localité. Il est d'un accès difficile, étant situé au milieu des montagnes ; mais, d'après la nature de la concession, on est forcé d'y maintenir le séminaire quant à présent.

Le P. Gonzalès est, dit-on, nommé à l'évêché de la Basse-Californie. Il était vicaire général du diocèse de Monterey (Haute-Californie), et il en a été l'administrateur pendant plusieurs années avant l'arrivée de Mgr Allemany. Le P. Gonzalès jouit d'une haute réputation de piété, de vertu, et de savoir, et il est très aimé des vieux Californiens.

ORÉGON.

Les Sœurs de Notre-Dame, qui ont un établissement en Orégon, ont fondé une succursale à San-José. C'est un grand bien pour cette ville, et le zèle bien connu de ces pieuses religieuses y rendra de grands services à la religion et à la société. Le P. Nobili, de la Société de Jésus, a ouvert un collége à Santa-Clara. Il est assisté par le P. Gœtz et par plusieurs autres professeurs. Ils ont commencé, il y a quelques mois, avec douze pensionnaires, et sans doute ce nombre a beaucoup augmenté depuis lors.—A Sacramento, le F. Ingoldsby a commencé une école du dimanche, qu'il dirige lui-même, et il en organise une pour les filles, destinée aux Sœurs de la Charité, que l'on attend prochainement.

—Six missionnaires, dont deux Français, deux Belges, deux Hollandais, et trois Frères lais, ont quitté Paris pour aller s'embarquer au Havre, sur des navires en destination vers l'Orégon. Ils ont précédé Mgr. Demers évêque de Vancouver, qui doit rejoindre plusieurs de ces intrépides athlètes de la foi en Californie.

ANGLETERRE.

Le très révérend docteur Brown a été installé en qualité d'évêque catholique romain de Southwark, le 14 septembre, à Saint-George's-Church. La cérémonie a eu lieu sans pompe, en présence de quelques ecclésiastiques qui, après la lecture de la bulle papale, ont rendu hommage à leur nouveau supérieur. Le docteur Brown a ensuite célébré une grand-messe et a, dans une allocution, réclamé des assistants leurs prières, afin de le mettre à même de remplir dignement ses nouvelles et délicates fonctions.

—Une réunion d'ecclésiastiques de l'église d'Angleterre qui a eu lieu dernièrement, sur vingt-deux membres présents, vingt se sont prononcés en faveur d'une révision totale du livre ordinaire de prières. C'est là un fait significatif et avant-coureur. Nous verrons avant peu.

CONVERSIONS.

Le révérend Williams Towry Law, vicaire de Harbourne, près Birmingham, et chancelier du diocèse de Bath et Wels, a donné sa démission pour entrer dans la communion de l'Eglise romaine. Le révérend gentleman est le fils de feu lord premier juge Ellenborough et frère du lord Ellenborough actuel.

—Parmi les conversions toutes récentes du catholicisme, on remarque celles de la fille de lord Dacre, d'une des plus célèbres familles d'Angleterre (elle date de 1321), et de M. Grimshaw, un des plus dignes et des plus respectés magistrats de Lancashire. Les Evêques publient leurs mandements, conçus de manière à ne pas blesser le bill des titres ecclésiastiques, et sans renoncer à aucune des obligations pastorales que leurs titres respectifs leur imposent. Le mandement de l'Evêque de Shrewsbury commence ainsi : A. M. D. G. Jacques, par la grâce de Dieu et par la faveur du Siége apostolique, évêque, au clergé tant régulier que séculier, et aux fidèles du diocèse commis à nos soins, salut et bénédiction dans le Seigneur.

—Le docteur Newman a eu dernièrement une conférence religieuse à Londres. Il résume ainsi la manière des protestants d'argumenter contre l'Eglise : " Les catholiques sont superstitieux, parce qu'il *nous plaît* " d'appeler superstition leurs offices ; ils sont dans l'illu- " sion et l'erreur, parcequ'il *nous plaît* d'appeler ainsi " leurs doctrines." *Stat pro ratione voluntas !*

—L'ancien ami et le nouveau prosélyte du docteur Newman, le docteur Manning, ordonné prêtre peu de temps après sa conversion, est allé prêcher à Chichester, où il a été archidiacre du diocèse protestant.

IRLANDE.

Les journaux irlandais contiennent plusieurs appels des prêtres catholiques d'Angleterre en faveur de leurs paroisses. Un curé du Yorkshire appuie sa demande par des chiffres. De 15,000 paroissiens, dit-il, 3,500 seulement peuvent assister à la messe du dimanche, et cela en supposant qu'on dise cinq messe à son église, car elle est si petite qu'elle ne peut contenir que 700 personnes.

—On sait que le Concile national de Thurles a décrété la fondation d'une université catholique en Irlande, et a chargé un comité de prélats et d'ecclésiastiques de l'organisation de cette importante institution. Le comité a fait appel à toutes les nations catholiques pour l'aider dans son œuvre difficile, et a décidé que les prêtres quêteurs parcourraient le monde pour amasser les fonds nécessaires. Les deux ecclésiastiques chargés de cette mission pour les Etats-Unis sont arrivés à New-York il y a un mois à peu près, et ont été aussitôt recommandés chaleureusement par une lettre pastorale de Mgr l'Archevêque Hughes à la charité de ses ouailles. Les envoyés irlandais ont déjà prêché plusieurs fois dans l'intérêt de leur cause, et ils rencontrent beaucoup de succès, soit parmi le clergé, soit parmi les fidèles.

FRANCE.

La maison de Saint-Lazare, (Paris) au faubourg Saint-Denis, possède encore aujourd'hui, et très intacte, la chambre où est mort Saint Vincent de Paul, le 27 septembre 1660.

Le directeur actuel de la prison (de Saint-Lazare) a eu la louable et pieuse pensée de convertir cette chambre en un sanctuaire, afin d'y conserver à perpétuité, au milieu de ses filles adoptives (les pauvres recluses de cette maison,) la vivante image du patron des affligés et de l'un des plus illustres bienfaiteurs de l'humanité.

Ce nouveau sanctuaire devien drait alors la chapelle des religieuses qui rivaliseront de zèle avec le directeur pour l'amélioration du sort des détenues dans cet établissement important. Déjà la chambre est libre comme au jour où la dépouille de Vincent de Paul la quitta pour être exposée à la vénération du peuple dans l'église de Saint-Lazare. Une simple inscription, tracée par les soins de M. le directeur, indiquant la place où a expiré ce grand saint, fait tout l'ornement de la chapelle.

On s'adresse à la piété des fidèles dans l'espoir d'en obtenir les moyens de décorer avec convenance un sanctuaire consacré à la mémoire et au culte d'un saint que la chrétienté honore, que le monde entier admire et que l'église de Paris vénère plus particulièrement.

Ce matin, à dix heures et demie, NN. SS. Prince, Evêque de Martyropolis, et Taché, Coadjuteur de l'Evêque de la Rivière Rouge, et MM. Joseph LaRocque, chanoine de la Cathédrale, Desautels, curé de Rigaud, et Eusèbe H. Fréchette, de Chambly, sont partis pour New-York, d'où ils s'embarqueront le 18 (samedi) sur le steamer *Humboldt* pour le Hâvre.

MM. J. O. Paré, secrétaire de ce diocèse, LaRocque, curé de St.-Jean, Dorchester, L'Heureux, curé de Contre-cœur, Marcotte, curé de Lavaltrie, E. Langevin de Québec, et Caron de Nicolet, partis avec les deux vénérables Evêques, les accompagneront avec leur suite jusqu'à New-York.

Nous avons plaisir à traduire du *Toronto Mirror*, le rapport suivant :

Assemblee du " Catholic Institute."

L'assemblée régulière mensuelle de cet Institut eut lieu lundi dernier (5 octobre) au soir. Les membres y assistèrent en grand nombre et il en fut enrôlé plusieurs nouveaux.

Le secretaire ayant fait lecture des procédés de la dernière réunion, les résolutions ci-après furent adoptées par acclamation :—

Proposé par C. Donlevy, écr., secondé par M. R. O'Brien, et

RÉSOLU :—Que les membres du *Catholic Institute* de Toronto, ayant appris avec une satisfaction reconnaissante la généreuse libéralité des catholiques de Montreal qui ont fourni la somme considérable de HUIT CENTS QUINZE LOUIS pour aider à la liquidation de la dette de la cathedrale de St. Michel en cette ville, leur offrent par la présente leurs plus chaleureux remerciments pour un témoignage aussi manifeste de cette fraternelle charité qui est la marque caractéristique de la véritable Eglise du Christ.

Proposé par W. J. McDonell, écr., secondé par M. F. O'Connell, et

RÉSOLU :—Que nous accueillons avec une satisfaction sincère ce commencement d'une amitié directe et mutuelle entre les catholiques du Haut et du Bas-Canada, et derivons un motif de grande consolation d'avoir pour alliés dans la bonne œuvre des frères aussi résolus que le sont nos co-religionnaires de cette section de la Province,—sentiment que fortifie beaucoup la cordiale hospitalité dont notre Evêque bien-aimé, le Révérend Dr. De Charbonnel, a été l'objet durant sa visite récente à Montréal.

Proposé par M. Alex. McCarthy, secondé par M. P. Doyle, et

RÉSOLU :—Que le *Toronto Mirror*, le *True Witness*, la *Minerve*, le *Pilot* et les *Mélanges Religieux* soient respectueusement priés de publier les résolutions qui précèdent.

A Berthier (District de Montréal) le 3 ult., à l'issue du service divin du matin, des médailles d'argent frappées en Angleterre par ordre de Sa Majesté Britannique, en commémoration des célèbres batailles de Chateauguay, Chrysler's Farm et Détroit, furent décernées en présence du peuple assemblé, à MM. Hypolyte Guilbeault et Joseph Julien, deux des vétérans de 1812. Sur ces médailles on voyait représenté, d'un côté le portrait de Sa Majesté avec cette inscription "Victoria Regina 1848," et, sur le revers, une image de la Victoire couronnant un guerrier avec cette suscription en anglais : " A l'armée Britannique 1793—1814. " Sur l'anneau de l'une de ces médailles était écrit " Chrysler's Farm " et, à l'entour, cette inscription : " H. Guilbeault, Milice canadienne." Sur l'anneau de l'autre : "Chateauguay" et, à l'entour, cette inscription : " J. Julien, Milice Canadienne." Les deux médailles, enrichies d'un magnifique ruban rouge, étaient encaissées dans du papier de soie et enfermées dans une petite boîte avec les noms en dessus. M. C. duGrandpré en leur présentant ces médailles prononça une touchante allocution et leur enjoignit de bien conserver ces marques d'estime de sa Majesté en commémoration de leurs services afin d'en transmettre la mémoire à leur postérité.

William Hall, résidant de cette ville, déjà sur l'âge, fut assailli samedi soir dans le quartier de Griffintown par un individu qui le frappa d'une bouteille remplie de spiritueux. Le liquide s'étant répandu sur ses vêtements, qu'il imbiba, le lâche agresseur eut la barbarie d'y mettre le feu. Les cris de Hall attirèrent auprès de lui quelques personnes qui réussirent, quoique bien à tard, à éteindre les flammes qui déjà le brûlaient horriblement. Hall a été transporté à l'hôpital et, de l'avis du médecin, son rétablissement est douteux La justice n'a pas mis la main sur le coupable.

William Hall était un dénonciateur contre les débitants de liqueurs fortes sans licence. Peut-être est-il la victime de quelque vengeance particulière provenant de cette cause.

On nous communique ce qui suit :

"INCENDIE.—A St.-Esprit, comté de Leinster, le 22 septembre dernier, entre 5 et 6 heures du soir, le feu se déclara dans la boulangerie de M. Paul Loyer, pendant qu'il était chez son gendre, à deux arpens de sa demeure ; comme il entendit le cri : *au feu !* il sortit, et vit les flammes s'échapper de tous côtés par la couverture de la maison ; en un instant le désastre fut consommé. La plus grande partie du mobilier, la boulangerie et 125 piastres en billets de banque qui étaient serrés dans le haut de la maison, furent détruits. Ainsi, de cette grande maison à deux etages et peinturée, il ne reste plus que des cendres ; perte très considérable pour son propriétaire, qui se voit par là presque réduit au dénuement."

L'agitation Electorale.

Dans l'attente d'un ordre prochain pour les élections générales, le parti démocrate, son organe et ses souteneurs essaient d'aplanir les voies aux candidats qu'ils se sont choisis pour le compte du peuple. Montréal est en ce moment le centre et le théâtre principal de leur agitation.

Un appel aux électeurs de la cité vient de se produire au moyen d'une circulaire intitulée : *Bulletin Electoral*. Ce document n'est qu'une édition nouvelle de toutes les *diatribes* de l'*Avenir* contre le ministère LaFontaine-Baldwin. On court peu le risque de se tromper en appelant de ce nom des polémiques qui ne furent jamais une appréciation juste, impartiale ou même complète de la politique canadienne. Nous supprimons pour aujourd'hui un article dont le but est d'etablir la vérité de cette assertion. Mais nous ne donnons pas à la politique agitative en dehors de toute organisation, plus d'importance qu'elle n'en mérite ou que ne lui en reconnaissent les électeurs eux-mêmes auxquels la démocratie s'impose.

Hier soir, les électeurs du quartier St.-Laurent, convoqués en assemblée par l'*Avenir* et ceux de sa nuance, ont témoigné que les démocrates n'ont rien à espérer d'eux. Nous n'avons pas assisté à cette réunion, mais plusieurs personnes qui en ont été les témoins, nous assurent que le parti denommé *rouge* y a reçu des marques non équivoques de son impopularité, et que le résultat de cette convention formée à sa demande et à laquelle étaient présents tous ceux qu'il compte pour appuis dans notre cité, a été pour lui un véritable désarroi. L'avis de convocation de cette assemblée était revêtu des noms suivants :

MM. A. Jodoin, J. A. Gagnon, juge de paix, le Dr. Tavernier, le Dr. Coderre, F. X. Boucher, N. Auclair, J. Lambert, Jos. Doutre, avocat, J. A. Hawley, avocat, J. A. Plinguet, J. Leduc et Louis Siméon.

Il y avait à l'assemblée en question près de 500 personnes.

Candidatures politiques.

COMTÉ D'ESSEX, H. C.—La retraite de M. Caron de cette candidature était une fausse nouvelle. Cet intelligent et respectable citoyen d'Essex demeure sur les rangs comme candidat, en opposition au Colonel Prince, et encouragé par de flatteuses réquisitions que lui ont présentées les électeurs. Sans exagérer jusqu'à l'absurde ses vœux de réforme politique, M. Caron est homme libéral et grand partisan des réformes progressives.

COMTÉ DE KENT, H. C.—Malgré qu'une réquisition ait été présentée à M. George Brown, rédacteur du *Globe*, par un certain nombre d'électeurs, on ne doute pas de l'élection de son concurrent, M. Rankin, candidat libéral.

COMTÉ DE LOTBINIÈRE.—M. H. Joly, fils du seigneur de Lotbinière, doit y disputer l'élection à M. Laurin.

COMTÉ DE PORTNEUF.—M. Duchesnay y sera réélu sans contestation.

COMTÉ DE MONTMORENCY.—On pense que le député actuel, M. Cauchon, n'y rencontrera point d'opposition.

COMTÉ DE BELLECHASSE.—Outre MM. Faucher, avocat, et O. Fortier, médecin, candidats désignés par la rumeur, on nous dit que M. B. Pouliot, notaire, homme instruit et de talent, est le troisième candidat pour cet important comté. Mais nous ne garantissons pas l'exactitude de cette nouvelle.

COMTÉ DE KAMOURASKA.—La *Gazette* de Québec annonce que M. C. Chapais, candidat des mieux qualifiés, se présenter de nouveau en opposition à M. Letellier.

COMTÉ DE RIMOUSKI.—M. Fraser, ancien représentant, se présente concurremment avec le Dr. J. C. Taché.

COMTÉ DE GASPÉ.—Une note adressée au *Canadien* à la date du 29 septembre, de Percé, donne presque, si la teneur en est vraie, la certitude que M. Christie ne sera pas réélu.

☞La Notice qui va suivre est extraite de l'" Archéologie Religieuse" de M. Jacques Viger ; elle fut publiée il y a peu de temps par le *Canadien*. Dans cet échantillon se retrouvent cette correction et cette sobriété de style qui, pour ce narrateur fidèle, vont si bien avec l'intégrité des récits dont il veut perpétuer la mémoire. Nous avons déjà fait connaître aux lecteurs des *Mélanges* le recueil de M. Viger intitulé : " notices historiques sur les cures du diocèse de Montréal," auquel est emprunté l'extrait que nous reproduisons.

Paroisse des Ecores ou de St. Vincent de Paul.

HISTORIQUE.

Le 4 février 1743, Mgr de Pontbriand, (1) évêque de Québec, donna le premier décret qui autorise la formation d'une nouvelle desserte dans la paroisse de Saint-François de Sales de l'Ile Jésus. Elle comprenait les habitans de la côte Saint-François d'Assise et une partie de ceux de la côte sud de l'île. Cette nouvelle paroisse, sous le vocable de Saint-Vincent de Paul, n'a reçu son érection canonique qu'en 1841, sous Mgr Bourget, evêque de Montréal.

Le decret de Mgr de Pontbriand, publié sur les lieux le 24 février 1743, fut aussitôt mis à exécution. La position choisie pour élever l'église était gracieuse et pittoresque. C'est l'extrémité de la côte dite des Ecores. Là, la rivière de l'Ottawa, (2) sortie de son lit resserré et de ses bayants rapides, devient calme et tranquille, comme pour se reposer après un voyage difficile. Son bassin s'élargit ; elle prend des proportions grandioses en approchant du Saint-Laurent auquel elle va mêler ses eaux. Ses rives, en s'abaissant, sont devenues moins sauvages. Ce sont des prairies

(1) Henri-Marie du Breil de Pontbriand. J. V.

(2) Cette branche de l'Ottawa depuis le lac des Deux-Montagnes jusqu'à son embouchure dans le Saint-Laurent, se nomme rivière des Prairies. J. V.

---

la honte et le deuil, elle a fui sans respect et sans remords ce saint foyer de la famille ; qu'elle soit maudite !

Monsieur le marquis, on maudit les vivants, mais on pardonne aux morts....

Jeanne !.... Jeanne !.... s'écria Henri qui devint pâle.

Votre sang n'est plus !...

Morte !... morte, ma sœur !.. répète deux fois le marquis d'une voix accablée en se laissant tomber dans un fauteuil, oui.... vous avez raison, monsieur.... quelque grande qu'ait été la faute, quelque immense qu'ait été la colère, quelque inflexible qu'ait voulu se faire le cœur, faute, indignation et colère s'oublient devant ce mot terrible que vous venez de prononcer. —Morte !.. ma pauvre Jeanne !.. que Dieu dans sa bonté avait épargnée aux jours des plus cruelles épreuves... Ainsi le dernier chaînon de ma famille.... pauvre sœur.... pauvre sœur.... que Dieu te pardonne comme je le fais en ce moment.

L'étranger était debout, silencieux, et, avant que le marquis eût relevé les yeux sur lui, il essuya brusquement deux larmes qui s'étaient échappées de ses yeux.

Oh ! mon Cœur.... oh !.. mon pauvre cœur... du courage.... murmurait-il d'une voix si basse que ce fut à peine un frémissement de ses lèvres.

Dieu l'a punie bien cruellement, reprit le marquis après un instant de silence ; mais que tout le crime et le châtiment retombent sur celui qui l'a si fatalement entraînée au deshonneur.

Monsieur le marquis, dit l'inconnu d'une voix brève, le mot de deshonneur ne doit pas être prononcé ; Mlle. De Savernay était l'épouse légitime....

De Georges le montagnard, de Georges le révolutionnaire !.... interrompit Henri avec un mouvement d'indicible mépris.

Ne joignez pas vos imprécations à celles qui accablent les malheureux qu'un fatal enthousiasme de la liberté a poussés comme un vertige dans ce précipice sanglant. S'il y a des coupables indignes de tout pardon, il y a aussi des aveugles, des insensés ; ceux-là n'avaient qu'un noble but, de nobles pensées.

La voix de cet homme devenait amère et frémissante :

—Oh ! oui !.... heureux sont ceux qui sont morts !.... Ils sont morts dans leur conviction et leur aveuglement ; ils n'ont pas entendu toutes ces voix désolées rendre grâce à Dieu de leur extermination ; ils n'ont pas vu tous ces visages en deuil maudire leurs tombeaux ; ils n'ont pas vu la France entière fouler leurs cendres aux pieds ! Ceux-là, proscrits, sans asile, sans pardon, rougis par les plus affreux remords, ne sont pas tombés à genoux, écrasés de douleur et de honte. Il y a, croyez-le bien, dans le cœur de certains hommes, quelque chose qui parle plus haut que toutes les malédictions de la terre.

Si le marquis De Savernay eut regardé attentivement cet inconnu pendant qu'il parlait ainsi, il eut vu des gouttes de sueur couler le long de ses tempes.

Henri ne répondit rien pendant quelques instants, comme s'il eût voulu laisser s'éteindre entièrement l'écho des paroles qui venaient d'être prononcées ; puis, s'adressant à l'inconnu :

—Vous êtes venu, Monsieur, m'annoncer cette triste nouvelle, et rien autre chose, n'est-ce pas ?

L'étranger hésita un instant à répondre ; il semblait avoir peur de parler, enfin il reprit d'une voix basse :

—Veuillez, monsieur le marquis, m'écouter sans m'interrompre.

Je vous écoute, Monsieur.

Le silence qui succéda à ce peu de mots avait quelque chose de solennel.

—L'épouse de Georges, dit l'étranger, a laissé un fils.

Jeanne !.... un fils !....

—Oui, un fils qui doit hériter de la proscription et de la fatalité qui pèsent sur le nom de son père.

Pauvre enfant ! murmura le marquis ; cent fois mieux eût valu qu'il n'eut pas vu le jour !.

Le visage de l'inconnu se contracta visiblement à ces paroles ; mais ce fut un éclair. Il releva la tête, rejetant par ce mouvement ses longs cheveux en arrière, et reprit d'une voix basse :

—Je vous avais prié, Monsieur le marquis, de ne pas m'interrompre. Celui qui vous parle, connaît Georges depuis longtemps, et sait sa vie entière à partir du jour où il a quitté la cabane de son père ; triste et fatal jour parmi les plus tristes et les plus funèbres de sa vie ! Mais ne le confondez pas avec ces hommes sans conscience et sans foi, qui n'avaient pour but que l'ambition, l'envie ou la vengeance : trois démons qui enfantent le plus de crimes, et de lâchetés dans le cœur des hommes. L'amour de la liberté a fait des martyrs et Georges en est un : son âme a été aveuglée, jamais flétrie !... Mais son front a été marqué par Dieu, sans doute, du sceau de la fatalité ; il devait souffrir toutes les douleurs, comme il devait avoir toutes les résignations. Sa sœur est morte deshonorée !... son père est mort frappé par la main du bourreau !... une jeune fille, à laquelle il avait donné son âme et sa vie l'a aimé.... Cette jeune fille est venue à lui, elle a été maudite et perdue !.... Il l'a serrée dans ses bras, elle est morte !.... Oh ! oui.... fatalité !.... fatalité !.... La vie de ce malheureux, mutilée, écrasée par le souvenir du passé, n'avait plus que ce seul lien sur la terre ; ce lien est brisé !..... Oui, monsieur le marquis, l'homme qui a porté malheur et mort à tout ce qu'il aimait, l'homme qui n'a plus qu'un nom détesté à donner, a peur pour ce petit dont Dieu, hélas ! a rappelé à lui l'ange gardien dont toute la vie a été pure et sainte et que la religion a guidée jusqu'à son dernier souffle.

Brisé par la douloureuse émotion dont il s'efforçait de contenir les élans en lui-même, l'inconnu se tut un instant ; puis, il murmura d'une voix sourde :

Peut-être ..... un jour, en écoutant le récit de ces scènes terribles, il maudirait celui qui lui a donné le jour et qui ne peut lui laisser qu'un héritage sanglant et funèbre, marque de Caïn sur le front !.... Oh ! ce serait affreux !.... affreux !....

Pendant qu'il parlait, sa respiration sifflait dans sa poitrine comme un râlement :

Monsieur le marquis, ajouta-t-il, écoutez bien ce que je vais vous dire ; pour tous, à partir d'aujourd'hui, Georges est mort.... Jamais nul n'entendra parler de lui, jamais nul ne pourra mettre sur un visage le nom de Georges le révolutionnaire. Ce sera une vie et un secret plus sûrement enfermés que dans un tombeau ; mais que cet enfant, le fils de Jeanne, le fils de votre sœur, qu'il devienne le vôtre, monsieur le marquis, c'est votre sang aussi ! C'est la vie, c'est l'âme de celle que vous avez chérie ; recevez-le dans votre famille, recevez-le dans votre cœur.

Un sourire d'indéfinissable ironie effleura les lèvres du marquis qui avait tout écouté sans que sa physionomie, redevenue froide et impassible, changeât d'expression :

C'est cela.... c'est cela, fit-il ; et, lorsqu'il aura pris place et nom dans cette famille, un jour viendra, n'est-ce pas, où Georges, Georges le montagnard, Georges, son père, frappera la tête haute à l'hôtel du marquis De Savernay et viendra réclamer son fils ?

Le visage de l'inconnu devint pourpre, ses yeux lancèrent des éclairs et il se redressa de toute la hauteur de sa taille :

(A continuer.)

riantes, de jolis bosquets, des champs fertiles qui donnent à tout le tableau de la variété et de la grâce.

La première construction que les habitants élevèrent fut un presbytère qui subsiste encore, et dont le haut servit de chapelle provisoire. En 4 mois l'édifice fut achevé, et, dans les premiers jours de novembre, M. Senelle, prêtre français, put y célébrer la sainte messe. Cet édifice, de 40 pieds de long sur 28 de large, a été allongé de 20 pieds en 1805, pour y placer une salle des habitants.

Dès l'année suivante, 1744, les habitants de la paroisse, dont le bon esprit, le zèle et l'activité ont toujours formé le caractère, se mirent à l'œuvre pour bâtir l'Eglise. Ils commencèrent cette jolie construction en pierre que l'on voit encore aujourd'hui. Elle a 110 pieds de long sur 40. Des circonstances impérieuses retardèrent les travaux, et ce ne fut que quatre ans après qu'ils purent voir leur œuvre achevée.

Cette paroisse s'est toujours distinguée par le bon esprit qui anime les habitants, leur soumission à leurs pasteurs, leur amour et leur attachement pour la foi, leur zèle pour l'éducation et leur générosité. On aime à retrouver encore en eux cette probité antique et cette bonne foi qui ne sont guère le caractère de nos sociétés modernes. Les actes de la nomination de syndics pour la bâtisse de l'église, et les contrats de ceux-ci avec les ouvriers, seront toujours de curieux monuments de cette simplicité patriarcale et de cette confiance absolue qui semblent ne pas pouvoir permettre l'ombre d'un soupçon d'artifice ou de fraude.

L'église de Saint-Vincent (1) fut une des premières à se revêtir d'ornements riches en sculpture. Un des habitants de la paroisse, habile menuisier, s'était senti du goût pour les arts, et, sans autre guide que cet attrait et quelques vieux livres, il s'était livré à la décoration et à l'embellissement des églises : ce fut là le germe des premières écoles de sculpture du pays.

L'association de la propagation de la foi, les œuvres de charité, la société de tempérance ont toujours été des œuvres chères aux habitants de cette paroisse et y ont obtenu les plus heureux résultats.

Nous devons mentionner son zèle pour l'éducation. Depuis près de 40 ans les écoles y ont toujours été dans une grande prospérité et on en compte aujourd'hui cinq très bien tenues.

Mais l'établissement le plus glorieux à cette paroisse et qui y attire chaque jour un grand nombre d'étrangers, c'est le magnifique couvent des dames du Sacré-Cœur. Il est dû en grande partie à l'activité de M. F. R. Mercier, pendant 8 ans curé de cette paroisse et mort à Montréal chanoine de la cathédrale et archidiacre. (2).

En 1845, il donna à ces dames une terre de 62 arpents dans le village même, et c'est sur le point culminant de ce côteau qu'il fit bâtir aussitôt un vaste et bel établissement en pierre, de 120 pieds de long sur 40 de large, avec deux avant-corps de 30 pieds de saillie, —qui a coûté plus de £4000.

Dans ce pieux asile de la vertu, de la science et des beaux arts, plus de 100 jeunes personnes reçoivent une brillante éducation, telle qu'elle convient au rang distingué qu'elles sont destinées à occuper dans la société. Cet établissement grandit toujours sous les mains habiles qui le dirigent, et il est appelé à jouer un grand rôle dans l'avenir du pays.

Mme. Batilde, première supérieure de ce couvent, montra en même temps son bon goût et son zèle pour ses tendres enfans en préparant pour leurs jeux de riches bosquets et de gracieux jardins ; et, joignant l'utile à l'agréable, elle sut par son industrie fertiliser ce sol aride.

Ce pensionat n'empêche pas ces dames de s'occuper des pauvres. Elles ont formé, surtout dans l'intérêt de la paroisse et des familles qui ont peu de ressources, des classes d'externes qui réunissent déjà plus de 100 enfants.

La postérité apprendra avec plaisir les noms des principaux bienfaiteurs de cette maison. Nous devons signaler surtout l'évêque de Montréal, Mgr. de Charbonnel, feu M. F. R. Mercier, M. J. J. Vinet curé du Sault-au-Récollet, madame de Saint-Ours, M. J. E. Mills, ancien maire de Montréal, M. Paschal Lachapelle, etc.

Avant de quitter cette paroisse, pourquoi ne mentionnerions-nous pas un fait remarquable qui s'y passa il y a près de 100 ans ? Il fera connaître comment, chez un peuple religieux, les habitudes populaires, au milieu du merveilleux dont elles aiment à s'entourer, conservent et perpétuent les enseignements de la plus haute moralité.

" Dans ces harmonies de la religion et de la " nature, il faut voir, dit Châteaubriand, des " relations touchantes entre quelques scènes " naturelles, quelques dogmes sacrés et la mi- " sère de nos cœurs. Il faudrait nous plaindre, " si voulant tout soumettre aux règles de la " raison, nous condamnions avec rigueur ces " croyances qui aident au peuple à supporter " les chagrins de la vie et qui lui enseignent " une morale que les meilleurs lois ne lui ap- " prendront jamais. Il est bon, il est beau, " quoi qu'on en dise, que toutes nos actions " soient pleines de Dieu, et que nous soyons " sans cesse environnés de ses miracles." (*Génie du Christianisme.*)

Voici le fait. Le 9 mars 1761, un Français du nom de Saint-Paul commit un crime horrible, dans la maison de Charles Bellenger, de la côte Saint-François. Après avoir enlevé tout l'argent, il donna cruellement la mort à Bellenger, à sa femme et à deux enfants. Puis, pour mieux couvrir son crime et ensevelir sous les ruines jusqu'à sa dernière trace, il mit le feu à la maison.

La Providence se chargea de révéler son forfait. Le grenier, qui était rempli de blé, s'affaissa de bonne heure sous l'action des flammes, et les cadavres, recouverts par le blé, échappèrent à la destruction. Ils servirent à constater le crime. Les soupçons tombèrent sur Saint-Paul, qu'on avait vu dans ces parages. Saisi la par justice, il finit bientôt par tout avouer, et il raconta lui-même les horribles détails de ce drame sanglant.

Condamné à la potence, il fut exécuté dans la ville de Montréal, mais la sentence portait que son cadavre serait encerclé et suspendu jusqu'à sa totale destruction sur les lieux mêmes, théâtres du forfait. Ce ne fut qu'un an après qu'un habitant, fatigué de ce hideux spectacle, détacha ces restes décharnés et les ensevelit près de là, sous un monument de pierres.

C'est ce fait mémorable, dont le souvenir est encore vivant dans le pays, que l'on raconte aujourd'hui avec des circonstances qui tiennent du merveilleux et qui repose sur la tradition populaire.

On raconte qu'un nommé Valiquet, de la côte Saint Elzéar, étant un jour excité par la boisson, donna, en passant, un coup de fouet au pendu, et lui dit par dérision, ou par fanfaronade : " Je t'invite à venir souper avec moi." Il allait en effet prendre part à une fête. Il arrive et se met à table avec les convives. Au milieu du repas, quelle est la surprise et l'épouvante générale !... On voit entrer un inconnu, d'une forme horrible, et Valiquet a reconnu le pendu. Celui-ci s'avance et lui dit : " Tu m'as invité à souper avec toi... me voilà."

Toute l'assemblée fut saisie d'effroi et personne n'osa proférer une parole. Le mort ajouta : " Je t'invite, à mon tour, à venir me voir demain au soir,... ne manque pas." Puis il disparut.

Cet ordre fut pour Valiquet un coup de foudre ; mais dans la crainte de plus grands malheurs, il n'osa pas y manquer. Après avoir pris conseil des hommes les plus sages du quartier, il fut décidé qu'il se présenterait devant le pendu, en tenant dans ses bras un enfant encore innocent et qu'il ne devait pas quitter, quelque chose qu'on pût lui dire. Il part donc, et, à peine arrivé sur les lieux, le mort lui crie de mettre à terre l'enfant qu'il tient. Valiquet refuse obstinément, et il l'entend peu après lui dire : " Remercie cet enfant, car sans lui je t'aurais fait voir ce que c'est que d'insulter les morts."

Respect aux morts ! telle est la morale de ce conte populaire... et cet enseignement n'est-il pas éminemment chrétien ? Rejetez, s'il vous plaît, la poésie de cette légende, mais acceptez-en du moins la leçon.

(1) Erection canonique nouvelle par Mgr Bourget le 25 novembre 1841. Le décret qualifie Saint-Vincent de *mission* et Périge en *paroisse*. (Archives de l'Evêché) J. V.

(2) Décédé le 11 juillet 1849, à 44 ans.— J. V.

CORRESPONDANCE.

(Pour les Mélanges-Religieux.)

Monsieur le Rédacteur,

Bien que la paroisse St.-Vincent-de-Paul ait toujours démontré qu'elle ne changeait pas et que ses principes étaient stables et constants, Monsieur M. Prévost de Terrebonne a néanmoins tenté, hier dimanche, de nous faire oublier notre passé et s'est vainement efforcé conjointement avec ses amis, de nous faire embrasser ses nouvelles idées politiques. Mais, comme à l'ordinaire, les électeurs de St-Vincent ont été inébranlables et ont démontré à M. Prévost que l'arme déjà ancienne (le mot taxe, auquel on ajoute aujourd'hui celui de Rail-Road) est impuissant contre eux et qu'ils savent à quoi s'en tenir sur ces questions, comme vous allez en juger.

Hier, dimanche, après le service divin du matin, M. M. Prévost qui s'était rendu à St.-Vincent avant la messe, nous annonça qu'il était venu faire une assemblée. Cependant, contrairement à l'usage, (et, sans doute, parceque l'aimable monsieur avait entendu parler du " fossé " auquel a donné son nom un monsieur Papineau qui se présentait alors pour notre comté et qu'on avait, dans une visite qu'il nous fit au sujet de son élection, voulu y conduire pour toute réponse à ses arguments sur les taxes et à ses citations de la 36e George III.)

Contrairement à l'usage, dis-je, monsieur Prévost par les bons conseils de son ami M. de Bleury, fit son assemblée, non sur la place publique où se trouve le fossé en question, mais dans un autre endroit du village et sur le perron d'une auberge : prudence que personne ne blâmera, M. le redacteur. M. Prévost commença par faire connaître à son auditoire quel était le but de sa visite, puis nous entretint de son programme ordinaire, d'un conseil électif, de Rail-Road, de taxe indirecte, du payement des jurés. M. Labreche-Viger de Montréal, parla à peu près dans le même sens en ajoutant toutefois un mot en harmonie avec les principes de certaines gens du jour aux idées avancées. Avec la politique, dit l'éminent orateur, point de religion et, après nous avoir instruit de ce que nous connaissions fort bien, que le gouvernement avait alloué une somme considérable pour le Rail-Road projeté d'Halifax, il s'efforça de démontrer qu'une telle conduite était odieuse, que cette somme était l'argent du peuple prelevé par des taxes indirectes qu'on appliquait sur un chemin de fer qui ne devait servir qu'à transporter les troupes de Sa Majesté.

M. Césaire Germain, de St.-Vincent-de-Paul, répliqua à M. Prevost, et, certes, avec tout l'avantage que procure la bonne cause. Puis M. Bellerose, aussi de St.-Vincent-de-Paul, fit voir combien était absurde la pensée émise par M. Labrèche. Comment un avocat pouvait-il ignorer que la politique et la religion se touchent aussi bien par la base que par les details de la législation dans une foule de cas !! A l'égard du Rail-Road d'Halifax, M. Bellerose expliqua les avantages qui en découleraient pour le commerce et la province en général. Il fit aussi voir combien étaient fausses les insinuations qu'on venait de faire contre la dernière administration, enfin, quel droit pouvait avoir ou ne pas avoir à la confiance publique les deux candidats qu'on leur présentait pour les prochaines élections. D'autres orateurs éminentissimes trouvèrent présents, entre autres M. de Bleury, mais aucun n'osa ouvrir la bouche. L'assemblée étant finie, M. Labreche invita ceux qui désiraient appuyer l'élection de M. Prévost à s'approcher. Quant au parti opposé, il avait déjà obtenu plus de deux cents signatures à une requisition adressée à l'Hon. Morin, orateur de la chambre d'assemblée ; nombre à peu près égal au nombre de votes que la paroisse ait jamais fourni pour aucune élection.

Je n'ai pas besoin de dire, M. le rédacteur, qu'à plusieurs reprises pendant l'assemblé des hourras répétés annoncèrent de temps à autres à nos hôtes que le temps qui venait de s'écouler était pour eux un temps perdu.

CANADIEN.

Comté de Terrebonne, St.-Vincent-de-Paul, 6 octobre 1851.

EUROPE.

ITALIE.

On lit dans *l'Univers* :

" La flotte anglaise de la Méditerranée a fai dernièrement une apparition sur les côtes de la Sicile. Il n'en a pas fallu davantage pour émouvoir très vivement l'opinion publique. Les amis de la révolution y ont vu une espérance, les amis de l'ordre une menace de quelque malheur public. On dirait que les vaisseaux britanniques portent dans leurs flancs la perte et la destruction : tout ce qui est honnête tremble à leur approche, et ils ne portent la joie que dans les cœurs malsains et ennemis de la vie.

" Peut-on dire que l'instinct populaire s'égare dans cette appréciation si peu honorable pour l'Angleterre ? Non, sans doute, car la pauvre Italie saigne encore des plaies que lui a faites la peste démagogique, que promènent sur ses rivages les vaisseaux britanniques, et elle éprouve cette terreur instinctive qu'inspirent les êtres malfaisants qui ont fait notre malheur. Quoi qu'il en soit, les bruits d'une révolte de la Sicile viennent encore de temps en temps, après plusieurs semaines, alarmer l'opinion ; comme si, après un contact avec une escadre chargée de la contagion, il était nécessaire que le germe pestilentiel se déclarât et produisit ses ravages accoutumés.

" Le citoyen Calandrelli, qui a joué un rôle si influent dans la révolution romaine et qui avait été condamné à mort par le tribunal de la Consulte, a vu, comme on sait, sa peine commuée en celle des galères à perpétuité. Un autre arrêt l'avait déjà condamné à vingt années de la même peine pour vol constaté dans plusieurs établissements publics et dans plusieurs maisons particulières. Livres, armes de luxe, dentelles, étoffes précieuses, tout lui avait été bon. Cet intègre citoyen, si cher à la démagogie, était détenu à Saint-Michel. Dans ces derniers temps, on s'était aperçu que les frères et amis faisaient des tentatives pour son évasion. Ces tentatives étaient appuyées par une puissance étrangère, qui n'est ni la France ni l'Angleterre, dont le souverain est le protecteur declaré du condamné. Pour ne pas avoir un nouveau nom d'évadé à ajouter à ceux d'Achilli, de Cernuschi, de Gazzola, d'Aufreduzzi, le Gouvernement a pris une mesure dont nous louons l'énergie. Il a fait transporter Calandrelli, avec cinq à six des détenus politiques le plus compromis, dans la forteresse d'Ancône. Il a assuré par ce moyen le châtiment du coupable et s'est probablement débarrassé des instances faites de haut lieu pour son élargissement.

" Le Saint-Père, aussitôt qu'il eut été informé de l'attaque faite par la démagogie contre le respectable chanoine Mariolini, envoyé extraordinaire de Parme, s'était empressé de faire demander de ses nouvelles. Il a voulu donner au vénérable ecclésiatique si indignement outragé une preuve plus éclatante de son bienveillant intérêt, et il vient de le nommer prélat domestique. On reconnaît bien là le cœur de Pie IX !

" Ce grand cœur ne se manifeste pas moins dans l'empressement qu'il a mis à envoyer une somme de quatre mille ducats aux victimes des derniers tremblements de terre qui ont désolé le royaume de Naples. Le roi Ferdinand avait lui-même, aussitôt la première nouvelle du desastre, envoyé un premier secours de pareille somme.

—Des lettres particulières de Rome annoncent qu'une certaine effervescence s'était manifestée dans quelques quartiers de la Ville Eternelle, et notamment dans le Transtevère.

La police locale, aidée de quelques compagnies d'infanterie française, a suffi pour réprimer ce mouvement dont on devine facilement les auteurs. Quelques affiches incendiaires avaient été apposées la nuit sur la porte de quelques hôtels bien connus à Rome. Elles ont été arrachées le lendemain dans la matinée par les agents de police. Quelques arrestations ont été opérées.

Les nombreux assassinats politiques commis à Rome sans qu'on soit parvenu à en découvrir les auteurs, ayant fait soupçonner que ces derniers pourraient avoir des ramifications avec la police, on a fait une visite chez un des principaux employés de cette administration, nommé Alessandroni, et l'on assure qu'on y a trouvé des paniers très-compromettants.

On lit dans le *Courrier de Lyon*, 17 septembre :

"La rue Royale était mise en émoi ce matin par un coup de main des plus hardis. Un garçon de recette, porteur de deux sacs de mille francs, passait tranquillement dans la rue, lorsque tout à coup il reçoit une poignée de sable en pleine figure, et se sent au même instant enlever ses deux sacs d'argent. Sans perdre son temps à se frotter les yeux, il saute sur le larron, lui reprend de force les deux sacs et crie : Au voleur ! Aussitôt de toutes les boutiques s'élance une nuée de gens de bonne volonté ; le voleur cherche à le dépister en s'introduisant dans les allées de traverse et en se dépouillant de la blouse qui le recouvrait ; mais suivi de trop près, il tombe entre les mains des poursuivants, qui, après un instant de lutte s'en rendent maître et le conduisent au poste de la Banque. Quelques minutes après, le trop impatient socialiste traversait la foule escorté par un agent de police et quelques militaires du poste. Pour n'avoir pas su attendre 1852, il est tombé maladroitement entre les mains d'une justice réactionnaire. "

ANNONCES.

ON demande TROIS MAÎTRES-D'ECOLES capables d'enseigner l'anglais et le français ; les premiers principes d'Ecriture, de Grammaire et d'Arithmétique. Pour les conditions, s'adresser au Rv. M. TABARET, Missionnaire à l'OTIGNAL. (Otawa.)
11 septembre 1851.

AVIS.

UN APPRENTI TYPOGRAPHE trouverait de l'emploi en s'adressant à cette Imprimerie.
Montréal, 7 octobre 1851.

ACADEMIE
DE
ST. ANDRE D'ARGENTEUIL,
COMTE DU LAC DES DEUX MONTAGNES,
DISTRICT DE MONTREAL,
CANADA-EST.

SOUS LE PATRONAGE DE NOS SEIGNEURS LES EVEQUES DE MONTREAL.

CE nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande voie de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très-facile pendant toutes les saisons de l'année. Le local est salubre et pittoresque ; les bâtisses, récemment érigées, sont spacieuses et commodes. L'éducation que l'on se propose de donner dans cet établissement sera essentiellement anglaise, et d'un caractère tout-à-fait mercantile ; le cours d'instruction embrassera, la lecture, l'écriture bien soignée, l'orthographe, la grammaire, la composition, la géographie, l'histoire, l'arithmétique pratique et raisonnée, la géométrie, le dessin linéaire et la tenue des livres. Des soins tout particuliers seront donnés à cette dernière branche, comme se rapportant plus spécialement au but de l'etablissement. La langue française, si necessaire dans ce pays sera enseignée avec tout le soin possible. Les élèves étrangers à cette langue pourront facilement en acquérir la pratique dans leurs rapports journaliers avec les jeunes canadiens qui fréquentent l'académie.

RÈGLES.

Les élèves étudieront et concheront à l'académie ; ils doivent se pourvoir d'un lit avec les fournitures et les autres articles nécessaires de toilette.

Des arrangements ont été pris avec quelques respectables familles du voisinage immédiat de l'académie, chez lesquelles les élèves pourront avoir leurs repas à des termes très-modérés, pour ne pas dire modiques. Le prix de l'académie est de £4 par année scholaire, payable invariablement trois mois l'avance. Pour plus amples informations on peut s'adresser à Messieurs les Ecclésiastiques de l'Evêché de Montréal et de Bytown, à E. A. MONTMARQUET et W. C. SCHNIDER, Ecrs. à Carillon, ou au Directeur de l'ACADEMIE à ST. ANDRÉ.

S. A. BERNIER, Ptre.
Directeur de l'Académie

N. B. Les classes s'ouvriront au premier octobre prochain.

AUX INSTITUTEURS.

UN jeune homme capable d'enseigner le FRANÇAIS ET L'ANGLAIS et de bonne conduite trouvera de l'encouragement en s'adressant immédiatement au curé de St. ANDRÉ D'ARGENTEUIL. Un qui pourrait remplir l'Office de Chantre, ou bien encore toucher un harmonium serait préféré.
St. André, 15 août 1851.

PEINTURES HUILES, ETC.

LE soussigné offre ses plus sincères remerciements à ses amis et au public en général et l'honneur de les informer qu'il a ouvert un magasin au no. 97, rue St. Paul où il tiendra constamment un assortiment général des meilleures PEINTURES, HUILES, BROSSES et PINCEAUX, aux plus bas prix, et il espère par sa ponctualité mériter l'encouragement de ses compatriotes et amis.

Tous ordres pour ouvrages seront reçus au No. 97, rue St. Paul, ou au No. 16, rue de l'Inspecteur, faubourg des Récollets, et exécutés dans le plus court délai.

MICHEL MOSES.
Montréal, 13 [illegible] 1851.

JOSEPH T. DORVAL,
MAITRE-MENUISIER.

A L'ATELIER, à la 4e. maison de l'encoignure Nord-Est de la rue STE. CATHERINE, sur la rue des ALLEMANDS, entreprend toute ESPECE D'OUVRAGE dans cette ligne, à court avis, à des termes raisonnables, et en s'efforçant toujours d'exécuter les commandes qu'il reçoit de manière à satisfaire les personnes qui lui accordent l'honneur de leur pratique.
Mont réal, 23 septembre 185[illegible]

SAMUEL R. WARREN,
No. 10, RUE SAINT JOSEPH.

FABRICANT D'ORGUE DE TOUTE DESCRIPTION ET DE TOUTE GRANDEUR POUR EGLISES ET SALONS.

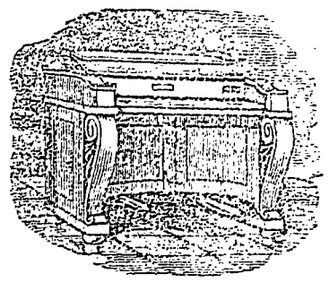

HARMONIUMS, ORGUES, SERAPHINS, ÆLOPETHONS FORTE-PIANOS.

LES particuliers et les Congrégations qui désireront se procurer des instruments du genre ci-dessus spécifié, et dont la fabrique supérieure et l'élégance des formes sont d'avance garanties, trouveront leur avantage à passer à l'établissement susdit afin d'examiner et de juger par eux-mêmes.

Vingt-neuf années d'expérience et d'une étude suivie de son art, ont mis le maître de cet Etablissement en état de contribuer aux diverses améliorations déjà introduites dans la structure des ORGUES et des FORTE-PIANOS, et de faire concurrence en cette ligne aux fabriques de ce pays et de l'Europe.

Pour les particuliers ou les Congrégations des paroisses de peu d'étendue, qui ne seraient pas à même d'acquérir des ORGUES de grande dimension, l'HARMONIUM et le ÆLOPHON sont parfaitement de mise, parcequ'ils sont moins susceptibles de dérangement (par la perfection actuelle de leur structure) que les Orgues et les Forte-Pianos, et coûtent très-peu.

N. B.—On refait les Instruments, on les accorde et on les répare à court avis. Malgré le fait désolant qui se produit encore à un certain dégré de Congrégations qui achètent de véritables boîtes à sifflets (sous le nom d'ORGUES POUR EGLISES) construites par des ouvriers du common qui ont à peine une parcelle des notions qu'exige la FABRIQUE DES ORGUES, et qu'ainsi, lorsque la vérité s'est fait jour, elles s'aperçoivent qu'elles ont donné leur argent en pure perte,—ce n'est sous aucun rapport un travail à désirer que celui de remodeler et de faire un objet passable d'une chose ainsi faite que l'on décore du nom d'ORGUE.
Mont réal, 10 Septembre 1851.

AVIS AUX INSTITUTEURS.

MM. LES MEMBRES du BUREAU DES EXAMINATEURS Catholiques du District de Montréal, s'assembleront à la SALLE D'ECOLE de l'évêché le 17 octobre prochain à NEUF heures précises A. M. pour procéder à L'EXAMEN des Instituteurs qui désirent se pourvoir d'un diplôme.

F. X. VALADE,
Sec. B. E.
Longueuil, 12 Septembre 1851.

INSTITUT-CANADIEN.

CONCOURS LITTERAIRE.

RÈGLEMENTS.

I.—A DATER D'AUJOURD'HUI, 1er mai 1851 un concours est ouvert à la jeunesse du pays, pour un Essai sur la proposition suivante :—*Du meilleur emploi qu'un citoyen peut faire de son existence, tant pour la société que pour sa famille.*

II.—Le concours est ouvert jusqu'au premier Novembre 1851.—Les concurrents devront livrer leurs Essais pour cette époque.

III.—Le Comité de Régie de l'Institut-Canadien, choisira en dehors des membres composant l'Institut, trois personnes compétentes, chargées de juger les Essais, et de proclamer celui qu'elles penseront le plus digne d'être couronné.

IV.—Le choix de ces personnes devra être ratifié par l'Institut, dans sa première séance régulière du mois d'octobre 1851.

V.—L'Essai jugé le plus digne d'obtenir le prix, sera proclamé sur le rapport des juges, dans la séance du 17 décembre 1851, jour anniversaire de la fondation de l'Institut.

VI.—Le prix destiné par l'Hon. P. De Boucherville à l'auteur de l'Essai couronné, consistera en une médaille d'Or, de la valeur de £10, ou en une même somme d'argent, au choix du compétiteur heureux.

VII.—L'Institut aura le droit de conserver les différens Essais soumis au concours, et pourra les publier dans les journaux.

VIII.—Tout Essai devra être accompagné d'une lettre cachetée contenant le nom de son auteur, laquelle ne sera ouverte qu'après que le prix aura été décerné.

IX.—Toutes correspondances ou explications sur le concours devront être adressées au Secrétaire-Correspondant de l'Institut-Canadien.

P. G. PAPINEAU,
S. C. I. C.
Montréal, 11 Septembre 1851.

AVIS.

UN INSTITUTEUR bien qualifié, désire se placer à la tête d'une école, et connaître les avantages que l'on lui ferait.
S'adresser à ce bureau.
Montréal, 9 Septembre 1851.

ON DEMANDE

UN INSTITUTEUR bien qualifié pour tenir une Ecole Elémentaire dans la paroisse de BLAIRFINDIE. Pour les conditions s'adresser à Messire R. ROBERT, Ptre. Curé.
Blairfindie, 1 septembre 1851.

AVIS.

UN MAITRE D'ÉCOLE, sachant bien le FRANÇAIS ET L'ANGLAIS et muni de bonnes recommandations, trouvera une place d'INSTITUTEUR à STE. GENEVIEVE. Pour plus amples informations, s'adresser à Mr. LEFEBVRE, curé du lieu.
Montréal, 1 Juillet 1851.

ne vous en est pas réservé de plus terribles encore en expiation de votre lâche et coupable crédulité ?

" Silence ! la scène s'ouvre, les chants commencent, accompagnés d'une musique douce et pénétrante. Le vicaire de Ronge est là, debout, devant son pupitre, joignant sa voix à celle de l'assemblée, et portant superbement sa tête.

" Puis, musique et chants ayant cessé, notre docteur prit la parole en ces termes :

" *Au nom du Père*, qui est le principe et la source de la vie, l'Etre éternel et nécessaire, le dispensateur de toutes choses ;

" *Au nom de l'Esprit-Saint*, qui remplit et vivifie le monde, qui le pénètre de sa sagesse."

" Et il lut d'un ton solennel et quelque peu emphatique le chapitre IX de l'évangile de saint Luc, où il est dit que *Jésus-Christ* envoie les Apôtres pour prêcher et guérir, qu'il rassasie cinq mille hommes de cinq pains, qu'il parle à ses disciples de sa mission divine et de sa passion prochaine, où se trouve exposé le grand *miracle de la transfiguration sur le mont Thabor*.

" Comme bien vous pensez, le rationalisme du docteur Héribert Rau a le plus noble dédain pour toute la partie miraculeuse de *la Transfiguration*, et il l'interprète de la façon la plus agréable.

" La *transfiguration de Jésus-Christ* n'est autre chose que le rayonnement de sa haute sagesse sur l'esprit grossier de ses trois disciples *Pierre, Jean* et *Jacques*.

" Et puis, ajouta-t-il, voyez la suffisance téméraire de Pierre, qui, la tête et les sens appesantis de sommeil, et ne comprenant rien à cette glorieuse transformation du Verbe et de l'intelligence de son maître, ose dire : Nous sommes bien ici ; faisons-y trois tentes, une *pour toi*, une *pour Moïse* et une *pour Elie*."

" Homme grossier, lui répond avec superbe " M. Héribert Rau, vous dormez quand la sa- " gesse du Christ veille, et vous vous assimi- " lez la meilleure, la plus glorieuse portion " de lui-même : l'*inspiration*, l'élévation de " son intelligence, le sentiment de tout ce " qu'il y a de plus pur et de plus saint en son " âme !"

"Et à ce propos, le dit M. Héribert Rau, pour divertir son public sans doute et pour faire montre d'ailleurs de la grande indépendance de son esprit, s'est permis sur le catholicisme, sur son clergé, sur la liturgie romaine, les réflexions les plus sottement indécentes.

" Sa harangue s'est terminée par quelques mots en faveur de Dieu le Père et du dogme de la vie future, où seront rémunérées toutes les actions humaines Et les chants ont recommencé au grand contentement de ceux qui, comme moi, les préféraient à toutes les élucubrations du superbe docteur.

" Une dernière réflexion : *le fameux Ronge*, personnellement peu estimé en Allemagne, et compromis dans la grande conspiration de 1848, est à Londres, je crois, où il expie l'irrémissible faute d'avoir abandonné honteusement sa robe de lévite et son Dieu.

" En Allemagne, les disciples de Ronge, libres penseurs, philosophes, novateurs et réformateurs, s'en vont prêchant et évangélisant partout, et Frédéric-Guillaume de Prusse, le grand-duc de Bade et son noble voisin, le grand-duc de Hesse-Darmstadt, qui ont des yeux *pour ne pas voir* et *des oreilles pour ne pas entendre*, laissent librement admirer par la foule ces hommes hardis, qui se moquent partout, en plein air comme dans le sanctuaire du temple, du papisme et de la personne divine *de Jésus-Christ*, mais qui sapent en même temps d'une manière lente et occulte le fondement de toute autorité civile."

EMILE DE FENOUILLET.

DEPARTS DE LIVERPOOL

DES

Steamers Anglais de la Malle Royale

TELS QUE FIXÉS PAR L'AMIRAUTÉ, POUR 1851.

Les steamers qui font le service entre Liverpool et New-York, ne toucheront pas à Halifax, ceux venant à Boston, y toucheront pour débarquer et prendre les malles et les passagers :—

Dép. de Liverpool	arrivent à	sont dus les
5 juillet	New-York	22
12	Boston	28
19	New-York	5 août
26	Boston	11
2 aût	New-York	19
9	Boston	25
16	New-York	2 septembre
23	Boston	8
30	New-York	16
6 sept.	Boston	22
13	New-York	30
20	Boston	6 octobre
27	New-York	14
4 octobre	Boston	20
11	New-York	28
18	Boston	4 novembre
25	New-York	11
1 nov.	Boston	17
8	New-York	25
5	Boston	1 décembre
12	New-York	9
29	Boston	15
26 déc.	New-York	23
20	Boston	5 janv. 1852.

Durant l'hiver, le service des malles se fera chaque semaine comme en été, deux steamers américains partiront alternativement tous les 15 jours. Les départs d'Angleterre ont lieu tous les samedi, et des Etats-Unis tous les mercredis.

ON DEMANDE des renseignemens sur une jeune fille de 14 ans, du nom de ELIZABETH McGRADY. Toute information la concernant sera reçue avec beaucoup de reconnaissance par sa sœur.

S'adresser au Bureau des *Mélanges Religieux*.

AUX COMMISSAIRES D'ECOLES.

LIVRES POUR RÉCOMPENSES, PRIX, ETC.

LE Soussigné vient de recevoir un splendide assortiment de LIVRES, à reliures ornementées, en or, etc. contenant des gravures et propres à être distribués à titre de récompenses, aux examens scholaires. Il en disposera à des prix très réduits.

J. BTE. ROLLAND.

AVIS.

NOUVEAU Recueil de 136 cantiques bien choisis et dont le prix est à la portée de tout le monde. Il ne coûte que six sous l'exemplaire. Maintenant à vendre chez

J. M. LAMOTHE.
Libraire

COLLEGE JOLIETTE.

LE Cours d'Etudes de cet établissement se divise ainsi qu'il suit :

1ère. Année.—Eléments des deux langues ; (Anglais et Français). — Arithmétique. — Histoire sainte. — Histoire ancienne.—Géographie.

2me. Année.—Syntaxe des deux langues.—Arithmétique et premières notions d'Algèbre, de Géométrie et de Dessin linéaire.—Histoire du Canada.—Histoire Romaine (en Anglais)—Géographie—Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique.—Style épistolaire et compositions dans les deux langues.

3ème. Année.—Belles-Lettres et Rhétorique.—Algèbre et Géométrie.—Tenue des livres.—Histoire de France par la méthode analytique.—Histoire d'Angleterre (en Anglais).—Etude de la constitution du pays.—Compositions et discours dans les deux langues.

4ème. Année.—Physique, Chimie appliquée aux arts etc. Géométrie pratique.—Mécanique.—Astronomie.—Le cours de latin s'ouvre dans la quatrième année pour ceux qui désirent l'apprendre.—Compositions et discours etc.

5ème. Année—Philosophie (Logique, Métaphysique, Morale). — Architecture.—Economie politique. — Cours de latin continué.—Compositions et discours etc.

6ème. Année.—Cours latin.—Compositions et discours etc.

Une fois par semaine, il y aura des séances académiques, pour former les élèves au débit, à la déclamation etc. L'expérience nous a déjà appris que c'est un bon moyen de former la jeunesse dans l'art oratoire.

La musique et le dessin seront enseignés à ceux qui le désireront.

CONDITIONS PAR AN.

	£	s.	d.
Enseignement et logement	3	0	0
Musique. Piano	3	0	0
Musique. Les autres instruments	1	10	0
Dessin	0	5	0
Abonnement à la bibliothèque	0	2	0

CHAMPAGNEUR, Ptre.

Industrie, le 1 septembre 1851.

REPERTOIRE DE L'ORGANISTE

OU

RECUEIL DE CHANT GREGORINE

A l'usage des Eglises du Canada,

CONTENANT :

LES MESSES DU GRADUEL, tous les HYMNES ET PROSES, les HYMNES ET ANTIENNES en l'honneur de la STE. VIERGE, sur les AIRS anciens et nouveaux, aussi tous les TONS DU PROCESSIONNAL sur les AIRS ANCIENS et les NOUVEAUX, avec toutes les différentes FINALES; la MESSE DES MORTS à prose DIES IRÆ et le LIBERA, tels que les donne le Processionnal, et arrangés en musique pour le chant et l'accompagnement.

Ce recueil, après avoir été soigneusement examiné, a été honoré de l'approbation de S. G. MONSEIGNEUR l'Evêque de Montréal. Il est maintenant sous presse, et paraîtra sous format *in-folio* d'environ 125 pages. Le soussigné a confiance dans l'utilité de son œuvre en faveur des Eglises dont elle obtiendra le patronage. Le prix de l'ouvrage est de £3, dont le tiers payable d'avance. Les Souscriptions doivent être transmises au Secrétariat de l'Evêché de Montréal.

J. B. LABELLE,
Organiste de la Paroisse de N. D. de Montréal.

Montréal, 10 Mai 1851.

HOTEL RICHARD.

CETTE maison, déjà connue du public sous le nom de *Pension Privée*, est sise à l'extrêmité supérieure de la Place Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf), au No. 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé, y trouveront en tout tems des chambres convenablement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions désirables. L'établissement a vue sur le fleuve et réunit à la beauté du site les avantages de la centralité, du voisinage du port et des dedébarcadères des chemins de fer Prix égaud à ceux des hôtels où il y a table d'hôte.

GUIDE DE L'INSTITUTEUR.

2EME EDITION.

TABLE DES MATIÈRES QU'ON Y TRAITE :

LA lecture, l'écriture, la grammaire, la sphère armillaire, la géographie, l'usage des globes, les courants de la mer, l'arithmétique, le mesurage, la tenue des livres, formules de reçu, etc., une table d'intérêt à 6 pour 100, le dessin linéraire, la géométrie, la levée des plans, la trigonométrie, un traité d'agriculture adapté à notre climat, et une liste de barbarismes ou solécisme de la langue française.

Ce volume contient près de 300 pages. Le papier est d'une excellente qualité, et l'impression très-soignée. La reliure est des plus solide, et pourra durer longtemps.

Cet ouvrage sera exposé en vente vers le PREMIER d'AOUT prochain.

Ce livre est spécialement dédié à l'usage des ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, et peut servir avec un grand avantage à MM. LES INSTITUTEURS qui désirent se préparer à subir leur examen devant les bureaux des examinateurs.

LE PRIX SERA AUSSI RÉDUIT QUE POSSIBLE.

P. GENDRON,
Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel.

Montréal, 5 Août, 1851.

LE Soussigné informe les Messieurs du Clergé et les Marguilliers des Fabriques qu'il vient de recevoir de France le complément de ses commandes contenant un grand assortiment D'ORNEMENTS D'EGLISE de toute description, CALICES, CIBOIRES d'argent, OSTENSOIRS, VASES, CHANDELIERS, CROIX, CHRISTS de diverses grandeurs, VIN BLANC pour le St. Sacrifice de la Messe, reconnu pour être pur, ENCENS, CIRE blanche et jaune. Le tout sera vendu aux prix les plus réduits.

JH. ROY.

Montréal, 30 Mai 1851.

ATTENTION!!!

VRAI VIN FRANCAIS SANS MELANGE

MM. HERVÉON & Cie., sollicités par des membres de leur famille, résidante aux portes de Bordeaux et en position incontestablement favorable, viennent de recevoir par le navire "l'Arthur" un ASSORTIMENT de COGNAC et de VINS de qualités diverses, purs et généreux, qu'ils se proposent de vendre en gros et en demi gros, à des prix excessivement modérés.

C'est l'occasion pour les amateurs et pour le public en général, de renoncer à ces mélanges funestes et corrosifs, ces mixtures destructives des santés les plus robutes. C'est aussi une opportunité pour MM. du clergé, de se procurer un Vin pur, étranger à des ingrédients chimiques, et à des *montants* qui ne permettent même pas de donner un nom à certaines boissons détériorées jusqu'à leur essence.

Adresse..... MM. HERVÉON & Cie., coin des rues St. Vincent et Notre-Dame, No. 84—

Montréal, 3 Décembre, 1850.

LIVRES NOUVEAUX.

LE Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDÉLITÉ venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIÈRES, de DÉVOTION et D'HISTOIRE, avec une variété très-étendu d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

Il invite Messirs. les Curés, Marchands, Instituteurs, et le public en général à visiter son établissement. Ils y trouveront un bon choix de livres pour les Bibliothèques, pour les récompenses et pour les besoins ordinaires des familles.

—AUSSI—

Papetterie de toute espèce, tapisserie, chapelets, médailles, croix, parfumerie, etc. et une foule d'autres articles qu'il serait trop long de détailler ici.

J. BTE. ROLLAND.

Montréal, 20 Mai, 1851.

ATTENTION

Livres de Prieres nouvellement arrivés de France.

LE Soussigné très-reconnaissant du grand encouragement que les MM. du Clergé et le Public en général lui ont accordé jusqu'à ce jour, profite avec hâte de cette même occasion pour leur annoncer qu'il vient de recevoir sa collection de LIVRES DE PRIÈRES, richement reliés et faits dans les derniers goûts de France,

TELS QUE :

Paroissien Romain,	Imitation de Jésus-Christ,
Journée du Chrétien,	..... de la Ste. Vierge,
Formulaire,	Vie dévote,
Ange Conducteur,	Livre de Vie,
Visite au St. Sacrement,	Heures choisies,
Chemin de la Croix,	A Marie gloire et pour
Combat Spirituel,	Ste. Communion, etc.

AUSSI UN TRÈS-GRAND ASSORTIMENT DE :

Chapelets, Médailles,	Petites statues de la Ste.
Croix et Cœurs en Argent	Vierge, en argent,
Porte Reliques en croix et	Statues en Porcelaine,
en cœur,	..... du Bon-Pasteur,
Crucifix de toutes grandeurs en ivoire, bronze	..... de la Ste. Vierge,
et cuivre.	..... de St. Joseph,
Bénitiers de tous les goûts.	..... de l'Ange Gardie de puis un pouce de hauteur jusqu'à neuf.

DE PLUS

Une très-grande collection d'IMAGES, en dentelle et en feuille, colorées, maintenant à la disposition des acheteurs, et le tout soigneusement choisi par lui-même à Paris, et vendu à des PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

J. M. LAMOTHE,
Libraire.

Montréal, 20 Mai, 1851.

AVIS AUX ORGANISTES.

LE Soussigné qui a touché l'orgue pendant 25 ans à la Cathédrale de Québec, a arrangé EN MUSIQUE tout ce qui se joue et se chante en fait de PLAIN-CHANT dans nos Eglises. S'adresser à Québec à

FRANCOIS LÉCUYER.
Organiste.

Montréal, 10 mai 1851.

AUX INSTITUTEURS.

ON a besoin dans la PAROISSE ST. PATRICK TOWNSHIP DE SHERINGTON, d'un ou de deux INSTITUTEURS CATHOLIQUES, bien qualifiés, et sachant le FRANÇAIS ET L'ANGLAIS, pour des ECOLES ELEMENTAIRES.

S'adresser au Missionnaire du lieu

Montréal, 18 Juillet 1851.

LIVRES NOUVEAUX

POUR DISTRIBUTION DE PRIX.

LES Soussignés viennent de recevoir par *Great Britain Pearl, Wreath et John Bull* leur assortiment de LIVRES DE PIETE, LITTERATURE, DROIT, MEDECINE, etc., etc.; la collection est très-considérable et le choix tant sous le rapport des ouvrages que sous celui des reliures et des prix ne laisse rien à désirer.

DE PLUS

Chandeliers, Croix de Procession et d'Autel. Calices, Ciboires, Ostensoirs, Bénitiers, Burettes, Instruments de paix, Chasubles, vases pour fleurs en porcelaine, Statuettes diverses aussi en porcelaine, Veilleuses, etc., etc.

E. R. FABRE, ECIE.
Rue St. Vincent, No. 3.

Montréal, 23 Mai, 1851.

IMAGES NOUVELLES.

LES Soussignés ont reçu directement de France au-delà de 25,000 FEUILLES IMAGES, assorties de grandeur et qualités, qu'ils offrent à des prix excessivement réduits.

E. R. FABRE, ET Cie.
Rue St. Vincent, No. 3.

Montréal, 23 Mai, 1851.

CHAPEAUX FRANCAIS.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX DE SOIE, 1re. qualité, pour MM. du Clergé, prix 25s.

E. R. FABRE, ET Cie.

Montréal 23 Mai, 1851.

TAPISSERIES FRANCAISES de 8 sous à 1 chelins le rouleau.

VEILLEUSES et FROMAGE de GRUYÈRE.

A vendre par

E. R. FABRE. ET Cie.

Montréal 23 mai 1851.

IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES.

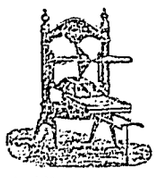

ON imprime à cet établissement :

LIVRES,
ADRESSES,
CARTES DE VISITE,
INVITATIONS,
CIRCULAIRES,
ET JOBS DE TOUTE ESPÈCE.

Le tout est exécuté sur bon papier, avec caractères neufs et dans le dernier goût.

Tous les ouvrages demandés seront livrés à l'heure convenue et à des prix TRÈS-MODÉRÉS.

S'adresser à L'IMPRIMERIE des *Mélanges Religieux*.

Montréal, le 25 février 1851.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

SUR LA

VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

CAPITAL—£10,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.

HUGH C. BAKER, PRESIDENT.
JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRESIDENT.
Et Dix-huit Directeurs.
THOMAS M. SIMONS, Ecr., Secrétaire.

Bureau, Local, Montréal.

L'HON. JOSEPH BOURRET, Président.
JOHN G. MACKENZIE, Ecr., Vice-Président.

Directeurs.

WILLIAM WORKMAN, Ecr.
WILLIAM LYMAN, Ecr.
G. E. CARTIER, Ecr., M. P. P.
HEW RAMSAY, Ecr., Gérant.

Conseiller Légal,—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solicitateur-Général.
Arbitre Médical—ARCHIBALD HALL, M. D.
Secrétaire—THOMAS RAMSAY, Ecr.

QUEBEC—*Agent*—H. W. WELCH, Ecr.
Arbitre Médical—Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS LE BAS-CANADA.

Sorel—R. Harrower, Ecr.	*Melbourne*—Thos. Tait, Ecr
St. Andrews—Frank Farish, Ecr.	*St. Hyacinthe*—Boucher de la Bruyère, Ecr.
St. Johns—Charles Pierce Ecr.	*Trois-Rivières*—John Robertson, Ecr.
Huntingdon—R. B. Somerville, Ecr.	*Hawksbury*—Georges Hamilton, Ecr.
Stanstead—F. Judd, Ecr.	*Dunham*—Wm. Baker, Ecr.
Sherbrooke—Wm. Ritchie, Ecr.	

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction, dépendance de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à recevoir des *Annuités* ou des *Réversions* de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations.

En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se trouvent en état de promettre *une réduction très-considérable du coût*, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement actuel ou une moindre prime annuelle, accordant des ANNUITÉS augmentées soit immédiates ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risque sur ses individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, AVEC ou SANS participation aux profits de la Compagnie ; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels ; et le système de *demi-crédit* ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Age.	Avec les profits.	Sans les profits.	Demi-Crédit.
15	1 13 1	1 6 5	
20	1 17 4	1 9 11	
25	2 2 9	1 14 7	1 17 6
30	2 9 3	2 0 2	2 2 6
35	2 16 7	2 6 4	2 9 2
40	3 6 2	2 14 8	2 17 6
45	3 17 1	3 4 0	3 7 4
50	4 13 1	3 17 11	4 1 4
55	5 17 8	4 19 11	5 3 4
60	7 10 10	6 9 11	6 13 2

On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance *pour la vie, sans participation*, et *demi-crédit*, sont PLUS BAS que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurer en Canada, tandis que les assurés *avec participation* auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge :

AGE A ATTENDRE.

Age auquel on assure.	50	55	60	65
20	2 14 2	2 5 7	1 19 10	1 16
25	3 9 7	2 16 7	2 8 3	2 2 2
30	4 13 2	3 12 4	2 19 7	2 11 8
35	6 12 3	4 15 5	3 14 9	3 2 9
40	10 12 9	6 15 3	4 18 6	3 18 11
45		10 13 2	6 16 5	5 1 6
50			10 14 11	7 1 5
55				11 5 9

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, écr., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie.

Montréal, le 5 mars 1850.

LIBRAIRIE ET RELIURE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

LE Soussigné offre ses plus sincères remerciments aux MM. du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour solliciter ce nouveau ce même patronage. Il tient en mains un bon assortiment de livres d'Eglise, richement reliés en velours, agrafés, aux coins dorés, et une grande variété d'autres livres gaufrés, dorés sur tranche,

TELS QUE

Formulaire de prières	Ange Conducteur
Paroissien Romain	Journée du Chrétien
Imitation de Jésus-Christ	Pensez-y-bien
Chemin de la Croix	Paroissien des Demoiselles
Visites au St. Sacrement	Imitation de la Ste. Vierge
Miroir des Ames	Mois de Marie
Mois de St. Joseph	Images grandes et petites.

Aussi tous les livres en usage dans les Ecoles Chétiennes, papier, plumes, encre, cire, oublies, crayons, ardoises, etc. Le tout à très-bas prix.

Z. CHAPELEAU.

Montréal, 27 décembre 1850.

SOURCES DE PROVIDENCE.

M. ST. GERMAIN, qui conduit l'établissement des BAINS D'EAU MINERALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hyacinthe, informe le public que son établissement sera ouvert au PREMIER JUIN prochain, qu'il pensionnera à son Hôtellerie pour un prix modéré.

St. Hyacinthe le 17 mai, 1850.

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation des BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et bien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes. Les collections suivantes sont surtout dignes de leur intention :

Bibliothèque de la jeunesse, format 18°, cartonné, 100 volumes dans la collection pour £3 0 0 :

Bibliothèque instructive et amusante, format in-18, 160 volumes solidement cartonnés en 130 volumes pour £6 5.

Et enfin :

Bibliothèque catholique de Lille, format in-18°, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0.

Des catalogues de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande.

E. R. FABRE ET Cie,
Rue St. Vincent, No. 3.

Montréal, le 9 juillet 1850.

ATTENTION !

A VENDRE,

A l'Evêché, à la Prévidence et dans toutes les Librairies Catholiques de cette ville,

NEUVAINE

POUR SE PRÉPARER A LA FÊTE

DE LA NAISSANCE

De Notre-Seigneur Jésus-Christ

Par le R. P. MEZZARELLI, de la C. de J. traduit de l'Italien, d'après la dernière édition de Rome.

PRIX : 2s. 6D. LA DOUZAINE.

Montréal, 2 novembre 1851.

HECTOR L. LANGEVIN,

AVOCAT.

SE Charge de RECLAMATIONS auprès du Gouvernement, de vente et achats de lots de terre, demandes de patentes, réclamations pour indemnités, récepiions et transmissions de deniers, etc.

BUREAU : à Québec, coin des rues Ste. Famille et St. Joseph.

Québec, 4 octobre 1851.

DR. GLOBENSKY,

Grande rue du Faubourg St. Laurent, No. 91.

Montréal, le 19 septembre 1851.

P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, belles-lettres, etc rue Dorchester numéro 5.

Montréal, 9 Nov. 1850.

L. LESAGE, Professeur de Français, de Latin, de Mathématique et de Tenue de Livres. Coin des Rues St. Denis et Lagauchetière, No. 2.

Montréal, 20 Juin 1851.

J. J. E. BIBAUD,

AVOCAT.

Petite rue St. Jacques, No. 37.

Montréal, 24 juin 1851.

GYMNASE

ET

ACADEMIE D'ARMES

Tenus par M. REY, Rue Notre-Dame, 49.

Montréal, 4 Juillet 1851.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Pour l'année (*non compris les frais de port*) £1 0 0

On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre.

Les abonnés qui veulent retirer leur souscription, doivent en donner avis un mois avant l'échéance du semestre ou de l'année courante, à moins d'une convention qui en dispense.

L'abonnement à ce journal date invariablement du 1er. juillet, et se paie d'avance, par semestre.

☞ Une gratuité de dix chelins sur l'abonnement de l'année est offerte aux Instituteurs.

TAUX DES ANNONCES:

Six lignes et au-dessous, 1re insertion	£0 2 0
Chaque insertion subséquente	0 0 7
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion	0 3 6
Chaque insertion subséquente	0 0 11
Au-dessous de dix lignes, (1re insertion) chaque ligne	0 0 4
Chaque insertion subséquente, par ligne	0 0 1

L'on traite de gré à gré pour annonces fréquentes ou à longs termes.

☞ Les annonces ou avis quelconques non accompagnés d'ordre, sont publiés jusqu'à notification contraire.

AGENTS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTRÉAL,	MM. E. R. Fabre et Cie., Libraire,
TROIS-RIVIÈRES,	Val. Guillet, écr., N. P.
QUÉBEC,	L. Gill, Ptre., V.
STE. ANNE,	M. F. Pilote, Ptre. Direct.
RIVIÈLE DU LOUP,	M. L. Baribeau.
ST. ATHANASE,	M. J. Dacier.

REDACTEUR : F. M. DEROME, AVOCAT,
IMPRIMEUR-PROPRIETAIRE : JOSEPH RIVET.
Coin des rues Mignonne et St. Denis, près de l'Evêché, Montréal.